—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes. —Cardinal Andrieu.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 21 MARS 1934 No 20.

L'attribution des titres honorifiques

La Chambre l'approuve par un vote de 113 à 84

OTTAWA.—La Chambre des Communes a approuvé mercredi l'attribution de titres honorifiques aux Canadiens. Par un vote de 113 voix contre 94, les conservateurs ont battu une motion proposant d'empêcher le premier ministre de faire de nouvelles recommandations au roi pour titres et honneurs.

Les libéraux, les progressistes et les fermiers-unis de l'Alberta votèrent pour la motion stabilisant les titres, qui fut présentée par M. Humphrey Mitchell, député ouvrier de Hamilton-est. Deux conservateurs, M. Georges Spotton, de Huron nord, et M. I. D. Cotman, de Renfrew-nord, s'alignèrent avec les libéraux. D'un autre côté Sir Eugène Fiset, libéral, de Rimouski, ancien sous-ministre de la Défense Nationale, se joignit aux forces ministérielles pour combattre la motion. Un autre pair de la Chambre, Sir George Perley, vota également contre la motion.

C'est la première fois en ces récentes années que la Chambre se divise suivant un alignement politique sur la question des titres. Tout esprit de parti avait été mis de côté en 1919, quand ce ban fut établi et de nouveau en 1929, lorsqu'il fut proposé de reviser toute cette question.

—oOo—

Grande charte de l'Autriche

Ce sera l'Encyclique "Quadragesimo anno", déclare le chancelier Dollfuss—La constitution nouvelle sera basée sur le christianisme

VIENNE.—Le chancelier Engelbert Dollfuss a déclaré que la nouvelle constitution autrichienne sera basée sur le christianisme plutôt que sur le capitalisme ou le marxisme, et qu'elle tiendra son autorité de Dieu et non du peuple.

Cette nouvelle constitution sera conforme aux suggestions de l'encyclique papale "Quadragesimo anno" qui recommande un nouvel ordre social, et elle sera publiée d'ici à une semaine.

De vastes pouvoirs sont accordés à l'exécutif en vertu des clauses de cette constitution, et certaines personnes bien informées vont jusqu'à prédire la possibilité d'une restauration éventuelle de la monarchie.

Le chancelier Dollfuss a affirmé que l'encyclique papale sera la "Magna Charta" de l'Autriche. La constitution créera un état corporatif autoritaire, et le président fédéral, en vertu de ses clauses, jouira de vastes pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux d'aujourd'hui.

—oOo—

La France va faire des concessions

Au Canada.—A condition que nous lui en fassions.—Un nouveau traité de commerce sera négocié.—Les automobiles et le papier à cigarette

PARIS.—La protestation du Canada contre la réduction des quantités d'importation de produits canadiens a déterminé le gouvernement français à augmenter le nombre des automobiles canadiens importés en France, à condition toutefois que le Canada fasse aussi des concessions. Le Canada a demandé que la France achète au moins 80 automobiles canadiens par trois mois.

Le gouvernement français est favorable à cette proposition à condition que le Canada réduise les droits sur certains articles français notamment sur le papier à cigarette et sur les vins. La question du vin français sera discutée au cours de négociations franco-canadiennes qui commenceront dans quelques semaines pour le renouvellement du traité de commerce franco-canadien conclu à Paris l'année dernière.

L'hon. M. Roy, ministre canadien à Paris, recevra dans quelques jours la liste officielle des produits à propos desquels la France fera des concessions. Cette liste sera communiquée immédiatement à Ottawa pour considération.

Il succéderait à M. Gaboury

OTTAWA.—La rumeur circule dans les cercles parlementaires que M. C. N. Dorion, député de Québec-Montmorency, sera nommé sous-ministre des Postes, en remplacement de M. Gaboury, qui s'est récemment retiré du service. Le poste est vacant en ce moment et la nomination est imminente.

LA FRANCE EST PRUDENTE

Paris demande des garanties sérieuses et le droit de ne pas désarmer tout de suite

plan britannique de désarmement, la France proposera une convention en quatre points sur les armes.

Suivant la note que rédige actuellement le comité des Affaires Etrangères, on a appris de source autorisée que la France accepterait un traité sur les armes, pourvu que: les troupes de choc nazi soient comptées au nombre des soldats que l'Allemagne aura droit d'avoir sous les armes; 2. que la France ne soit pas appelée à désarmer immédiatement, si l'on veut permettre à l'Allemagne de réarmer; 3. que des gages sérieux garantissent le respect de la convention; 4. que cette convention soit signée dans un délai raisonnable vu le fait que plusieurs pays s'empressent actuellement de réarmer.

A moins que ces concessions ne lui soient faites, la France sera incapable de participer aux négociations, excepté si l'Angleterre consent à lui venir en aide en cas d'agression.

Cependant, la note allemande reçue mercredi à Paris n'a rien changé à la situation. Les porte-paroles français ont déclaré que le chancelier d'Allemagne n'a en rien modifié son attitude. Le comité des affaires étrangères de la Chambre des députés a fait savoir au premier ministre Doumergue que la prochaine note devra laisser la porte ouverte aux négociations. Cette décision a été prise après que plusieurs députés eurent préconisé un refus énergique de continuer les négociations avec l'Allemagne au sujet du désarmement.

—oOo—

LE FILM "MARIA CHAPDELAINE"

Le film français sera tourné au Canada

NEW YORK.—Julien Du Vivier et A. H. Thirard sont en route pour le district du Lac Saint-Jean. Arrivés de France mercredi, ils ont déclaré que le but de leur voyage dans le district rendu fameux par le roman "Maria Chapdelaine" est de choisir un site approprié pour tourner un film basé sur la vie de l'héroïne de Louis Hémon.

—oOo—

Nouveau programme chez les U. F. A.

Norman Priestly laisse entendre qu'il y aura une réunion à ce sujet au cours de l'été

CALGARY.—Les fermiers-unis de l'Alberta auront peut-être un nouveau programme politique avant l'automne, si l'on en croit une récente déclaration faite par M. Norman Priestly, à l'issue d'une réunion du comité exécutif des U.F.A., ici.

Il dit: "Nous avons discuté la possibilité de tenir une réunion à l'été de tout le bureau au complet, soit 21 membres. Au cours de cette réunion, le principal sujet de la discussion tournera autour de la question d'élaborer un nouveau programme politique pour l'Alberta. Ce nouveau programme sera en accord avec les développements du parti U.F.A.

—oOo—

Canonisée

CITE VATICANE.—La bienheureuse Louise de Marillac, co-fondatrice des Filles de la Charité, a été élevée à la sainteté, le 12 mars, au cours d'imposantes cérémonies auxquelles présida le Pape Pie XI en la basilique de Saint-Pierre.

Le français serait menacé de disparaître de la C.C.R.

Nous apprenons de source autorisée qu'une violente attaque sera déclenchée sous peu, si elle ne l'est déjà au moment où nous écrivons ces lignes, contre les programmes français irradiés sous les auspices de la Commission canadienne de la Radiodiffusion et aussi contre les annonces bilingues qui accompagnent chacun des programmes.

On nous assure que des milliers de lettres ont été envoyées à Ottawa pour protester contre les émissions radiophoniques françaises dans les provinces autres que celle de Québec.

Sans doute, ce sont des hommes aux idées mesquines et étroites, au cerveau obnubilé par la phobie de tout ce qui est français, qui ont rédigé de telles lettres.

Nous ne pouvons que les plaindre sincèrement d'afficher une attitude aussi insultante à l'égard des Canadiens français, découvreurs de notre pays.

Quoi qu'ils en pensent, les concerts de la Commission canadienne de la Radiodiffusion ne nous ont pas été accordés comme une faveur. Nous les considérons comme un droit découlant de la Constitution fédérale de notre pays qui reconnait officiellement l'existence de deux langues au Canada: le français et l'anglais.

Et ce droit nous entendons bien le défendre fermement.

D'ailleurs, plus qu'on ne le croit, nombreux sont nos compatriotes de langue anglaise qui reconnaissent depuis longtemps le bien-fondé d'un tel droit.

Plusieurs de nos amis et nous-même connaissons de nombreux Canadiens de langue anglaise qui apprécient hautement les programmes radiophoniques français et les trouvent même supérieurs parfois à ceux de langue anglaise. Et dans leur for intérieur, ils doivent condamner ceux de leurs compatriotes qui s'insurgent contre des programmes qui ont une valeur artistique indiscutable.

* * *

Nous ne cherchons noise à personne.

Nous ne demandons que le respect d'un droit.

Nous croyons que toute la députation canadienne-française du Parlement fédéral protestera vigoureusement contre toutes les atteintes portées à ce droit.

* * *

Nous demandons aussi à tous nos lecteurs d'écrire et de faire écrire pour protester contre les mesures vexatoires que l'on pourrait vouloir imposer aux quelques rares programmes français que nous écoutons deux ou trois fois la semaine.

Si nous voulons conserver le français à la radio, nous devrons peut-être batailler fermement.

Alors. . . ?

Il faut que chacun comprenne que nous n'obtiendrons rien si nous ne nous remuons pas pour obtenir ou garder ce à quoi nous avons droit.

Montrons que nous existons, que nous savons nous défendre et repousser les attaques sournoises et hypocrites.

M. L.

Son Eminence docteur en droit

QUEBEC.—A l'occasion des fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada, l'Université de Toronto a décidé de décerner un titre de docteur en droit, "honoris causa", à un personnage éminent du Canada. Son choix a porté sur le cardinal Villeneuve. Ce titre honorifique lui sera conféré le 7 juin prochain.

LE TRAITÉ DU ST-LAURENT

Les sénateurs américains se prononcent contre la ratification d'un tel traité

WASHINGTON.—Le sénat des Etats-Unis a rejeté mercredi le traité de canalisation du Saint-Laurent. Le vote relatif à la ratification a été de 46 contre et de 42 pour, ce qui est loin des deux tiers requis. Ce vote est la première rebuffade pour l'administration Roosevelt. Dans deux communications au sénat, le président avait demandé la ratification, mais l'opposition d'un groupe considérable de républicains et de démocrates a été trop forte.

Un peu avant que le vote fût pris, Roosevelt a déclaré qu'il ferait reconsidérer le traité et que la canalisation se ferait quand même, mais qu'il craignait que dans ce cas l'entreprise fût entièrement sous le contrôle du Canada.

—oOo—

La démission de Philpott acceptée

Il était président de l'association d'Ontario des clubs de la C.C.F.

TORONTO.—D. M. LeBourdais, secrétaire général de l'Association d'Ontario des clubs de la C.C.F., a annoncé la semaine dernière que la démission du président, la capitaine E. Philpott, avait été acceptée. Le capitaine Philpott a démissionné à la suite de la décision du conseil national de la C.C.F. de réorganiser le conseil d'Ontario, et de la décision des fermiers-unis d'Ontario de se séparer de la C.C.F.

Le capitaine Philpott a été choisi candidat de la circonscription fédérale de Halton. Il se présentera comme indépendant.

—oOo—

PARIS.—Le prince Sixte de Bourbon-Parme, frère de l'ex-impératrice Zita d'Autriche, est décédé mercredi, à l'âge de 67 ans. Le prince avait agi comme négociateur lorsque l'Empereur Charles ouvrit des négociations de paix avec la France en 1917.

La mise en vigueur de l'entente sur le blé

Les provinces de l'Ouest créeront des bureaux de contrôle.—Ottawa n'a pas spéculé en achetant les stocks invendus

Programmes français

Les américains aiment beaucoup les programmes français de la C.C.R.

OTTAWA.—M. Hector Charlesworth, président de la Commission canadienne de la Radio, a déclaré récemment devant le comité parlementaire de la radio, que les programmes français de la commission étaient en grande demande aux Etats-Unis. M. Charlesworth a fait cette déclaration, en répondant aux questions que lui posaient les membres du comité.

La commission, dit le président, n'exerce aucune pression auprès des postes indépendants parce qu'elle ne veut pas priver le public de tous les programmes qu'il peut obtenir. Mais de fait les postes indépendants sont très désireux d'utiliser les programmes de la commission.

M. Charlesworth a expliqué les différents réseaux de la commission au Canada. La loi qui a créé la commission pourvoit à l'établissement d'un vaste réseau destiné à couvrir tout le pays.

La Banque du Canada

MM. Lapointe et Raymond proposent que les billets soient bilingues

OTTAWA.—La commission parlementaire de la Banque et du commerce a tenu, la semaine dernière, une séance, en même temps que la Chambre siégeait.

On a adopté le premier article du bill de la Banque du Canada stipulant que la nouvelle institution s'appellera Bank of Canada ou Banque du Canada.

MM. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice, et M. Maxime Raymond, député libéral de Beauharnois, ont proposé un amendement à un autre article, de façon que les billets de la nouvelle banque soient imprimés en français aussi bien qu'en anglais.

La commission ne s'est pas prononcée tout de suite sur l'amendement en question.

La C.C.F. en Ontario

En Ontario, l'union des ouvriers, des cultivateurs-unis et de la C.C.F. est rompue. Le deuxième groupe reprend son autonomie. Le comité exécutif du parti de Woodsworth perd l'un de ses membres les plus actifs, Miss Agnès Macphail, député de Grey-nord-est. Le capitaine Elmore Philpott a remis sa démission comme président des clubs de la C.C.F. de cette province.

Voilà le commencement des difficultés. La doctrine semi-communiste de Woodsworth a obtenu un certain succès dans les provinces de l'Ouest. Mais l'Ontario résiste. Les Co-ops n'ont aucune chance dans le Québec. Cette scission met de nouveau en évidence la différence essentielle qui existe entre l'esprit de l'est et celui de l'Ouest du Canada.

G. D. (L'Ordre).

OTTAWA.—M. Bennett, par une déclaration à la Chambre des Communes, a tiré les choses au clair pour ce qui est de la participation du Canada à l'entente des pays producteurs de blé. Le premier ministre a dit: les mesures annoncées par les provinces de la Prairie pour la mise en vigueur de la restriction de la culture et des exportations de blé, dans le cas où le rendement des terres en blé serait excessif.

En résumé, voici ce que M. Bennett a dit:

Les gouvernements de la Prairie déposent en ce moment dans trois assemblées législatives des projets de loi créant des bureaux pour l'autorisation et la restriction de la vente et de la livraison du blé dans leurs juridictions respectives.

Chacune de ces provinces recherchera probablement l'autorisation de créer un bureau de ce genre où siégeront aussi les représentants du gouvernement fédéral.

Elles prieront probablement le Parlement fédéral de consentir à l'institution de ces bureaux. Aussitôt sanctionnée par les assemblées législatives la création des bureaux de contrôle de la restriction des emblavures, Ottawa, par arrêté ministériel, en autorisera l'immédiate organisation.

Selon toute vraisemblance, le comité consultatif du congrès universel de la production du blé fixera, le 5 avril prochain, la quote-part de l'U.R.S.S.

Aux termes de l'accord, l'étendue des terres emblavées du Canada sera la moyenne de ces trois dernières années et la quote-part de sa production, celle des dix dernières années.

Le gouvernement n'a pas spéculé sur le blé; il en a acheté les stocks invendus (carryover stocks) à seuls fins de modérer l'avilissement des prix et d'empêcher l'écroulement du marché des blés.

Par cette déclaration, M. Bennett entendait répondre à un discours de M. E. J. Young, député libéral de Weyburn, fait aux Communes il y a une quinzaine de jours. Dans ce discours, M. Young faisait écho à toutes les rumeurs courantes dans l'Ouest sur la mise en vigueur de l'accord de Londres. Il parlait aussi d'un accord supplémentaire, dont le ministère aurait caché les points essentiels.

M. Bennett admet que l'accord de Londres est imparfait. Il aurait pu être différent de ce qu'il est. Toutefois, les délégués du monde entier ont accepté comme base de calcul de leurs quote-parts la surface moyenne des emblavures de ces trois dernières années et la production moyenne de la dernière décade.

Il n'est toutefois pas explicitement question, dans l'accord, de la moyenne de dix années, ce qui explique l'erreur qu'ont faite certains députés de croire que les deux moyennes portaient sur trois ans. Cela changerait beaucoup le chiffre du contingent canadien, vu que 1931, 1932 et 1933 ont été au Canada presque des années de disette.

Au député qui lui demandait le pourquoi des bureaux de contrôle dirigés à la fois par le gouvernement fédéral et ceux des provinces, M. Bennett déclare qu'ils sont pour autoriser et restreindre la vente et la livraison du blé entre provinces.

La proportion des stocks de blé invendus du Canada par rapport à la production invendue du monde entier est passée de 13 pour cent en 1928 à 19.7 pour cent en 1931.

La session provinciale

La construction du chemin d'Edmonton-Cold Lake

La construction d'un chemin d'Edmonton jusqu'à Cold Lake a été fortement demandée. M. I. Goresky, député fermier de Smoky Lake, présenta d'abord une résolution demandant qu'un chemin soit construit entre Smoky Lake et Saint-Paul. A cette résolution, M. Déchêne soumit un amendement dans lequel il demandait que ledit chemin fût prolongé jusqu'à Cold Lake en passant par Elk Point, Heinsburg et Bonnyville.

L'hon. M. McPherson, ministre des Travaux publics, dit que l'adoption de la résolution signifierait une dépense de $500,000 à $700,000. L'adoption de l'amendement augmenterait ce montant jusqu'à $1,000,000. Le projet a beaucoup de mérite mais on pourrait en dire autant d'autres chemins dont on projette la construction. Toutefois, c'est un projet qui sera exécuté tôt ou tard.

La province s'achemine vers la banqueroute, dit M. W. R. Howson

M. W. R. Howson a ouvert le débat sur le discours du budget. Il dénonça les mauvais calculs des estimés budgétaires qui ont causé une perte de $12,000,000 depuis quatre ans. Il dit aussi qu'une somme de $13,000,000 obtenue par des arrêtés ministériels avait été dépensée depuis l'année 1930 jusqu'au 10 février 1934. Il demanda que les salaires des hauts fonctionnaires du gouvernement soient réduits. Prévoyant un déficit probable de $2,000,000 à la fin de la présente année fiscale se terminant le 31 mars, M. Howson se demanda si la politique du gouvernement n'était pas celle d'acheminer la province et sa population vers la banqueroute. M. Howson répéta de nouveau ses accusations contre la compagnie Imperial Oil, à savoir qu'elle contrôle le gouvernement. Il proposa un amendement de non-confiance en disant que les estimés présentés devant la Chambre depuis 1930 jusqu'à 1933 inclusivement étaient censés ne montrer qu'un déficit de $144,200 alors que d'autre part les comptes publics montrent qu'au 31 décembre 1933, le déficit total se chiffre à $12,321,603.

Une complète réorganisation est nécessaire, dit M. Duggan

M. D. M. Duggan, chef du parti conservateur, dans son discours à propos du débat sur le budget, dit que l'Alberta n'avait rien à montrer pour expliquer les dépenses de la dette publique se chiffrant à $50,000,000. Il faut que l'on procède à une entière réorganisation des rouages administratifs de la province afin de réduire les dépenses administratives et placer les divers départements du gouvernement sur de meilleures bases, dit M. Duggan. Il félicita M. Howson d'avoir étayé son amendement de non-confiance sur des chiffres des comptes publics, et déclara qu'il voterait en faveur de cet amendement.

A propos de l'impôt sur le revenu, M. Duggan demanda que le gouvernement fasse une revision de l'échelle des taux actuels et qu'un revenu de $2,600 par année ou moins ne tombe pas sous la loi de l'impôt. M. Duggan dit ensuite qu'il était content de constater que le gouvernement avait accepté les termes de l'amendement conservateur proposé à la dernière session à l'effet de supprimer la taxe d'enregistrement, soit $3.00, comme l'a annoncé le gouvernement en déposant les estimés budgétaires devant la Chambre, et de taxer plus lourdement les gros revenus.

M. Duggan dit ensuite qu'au 31 décembre 1933, la dette consolidée et la dette flottante s'élevait à la somme de $144,044,626.

Le rapport du vérificateur montre que la dette nette générale est de $106,334,440, déduction faite des revenus possibles ou des facteurs de sources de revenus. Il y a toutefois une perte capitale provenant du réseau téléphonique d'environ $10,000,000, ce qui élèverait la dette nette générale à $116,000,000.

"Qu'est-ce que la province a à montrer pour expliquer cette dette de $116,000,000?" demanda M. Duggan.

Un peu plus loin, M. Duggan dit que même un estimé très généreux de l'actif qui se trouve dans notre dette nette générale ne dépasserait pas la somme de $65,000,000, ce qui

(Suite page 4)

Le pape sera considéré comme souverain étranger

Dans les dominions britanniques le Souverain Pontife aura droit à une salve royale de 21 coups de canon

LONDRES.—En vertu d'un amendement aux règlements royaux relatifs aux honneurs, le pape a droit—à l'arrivée et au départ—à une salve royale de 21 coups de canon en tout lieu des dominions de Sa Majesté où il y a un fort ou une batterie.

Cet amendement et quelques autres viennent d'être communiqués à la flotte. Le pape, y lit-on, sera considéré comme un souverain étranger et sera salué conformément à l'article 43. Les nonces et les internonces, qui sont les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires du pape, seront salués conformément aux articles relatifs aux agents diplomatiques. Ceux des autres légats qui sont des agents diplomatiques recevront les salutations conformes à leur rang.

Les nouveaux règlements ajoutent que les représentants (non diplomatiques, sans doute) du pape recevront toutes les manifestations de respect que leur situation de personnages distingués semblera devoir imposer. Ces représentants n'auront pas droit aux honneurs militaires.

Le Coin des Enfants

Le vieux crucifix

Liette fêtait ses dix-huit ans. Même la nature, ce jour-là, semblait mettre une note de gaieté exceptionnelle, tout lui souriait. Chacun lui avait fait son cadeau, excepté sa grand'mère, ce qui n'était pas sans taquiner un peu la jeune fille. Mille pensées voltigeaient dans son esprit à ce sujet; elle ne se souvenait pourtant pas de lui avait fait de peine.

Au diner, grand'mère se penchant vers sa petite-fille lui dit: "Si tu veux, ma Liette, tu viendras me trouver à ma chambre cet après-midi."

—"Mais oui, grand'mère, j'irai, répondit la jeune fille.

Liette rejoignit sa grand'mère qui la fit asseoir près d'elle. Elle avait sur ses genoux un grand crucifix noir, bien ancien et très rustique.

—"Liette, dit la grand'mère, je n'ignore pas que c'est aujourd'hui ton anniversaire, je veux te faire, moi aussi, un cadeau. Je sais que ce n'est pas ce que tu as rêvé.

—"Oh! grand'maman, fit la jeune fille confuse, et pourtant elle ne pouvait avouer que ce n'était pas la vérité.

—"Mais j'ai pensé, continua la bonne aïeule, qu'en te donnant ce crucifix tu comprendras quel souvenir je te confie. Il est bien vieux et pas aussi joli que ceux que l'on fait maintenant, cependant leur valeur n'égale pas la sienne pour moi. Dans la cuisine de ma maison il était suspendu au mur, bien des regards se sont portés vers lui.

Quand l'Angélus tintait, je m'agenouillais devant lui, c'était encore à ses pieds que toute la famille récitait la prière du soir. Ce fût lui que ton cher grand'papa voulût tenir dans ses mains aux derniers moments. Oh! garde-le bien, ma chère petite Liette, ajouta dans un sanglot la pauvre vieille. C'est un morceau de mon coeur que je te donne là.

La jeune fille le tenait dans ses mains, elle le regardait sans rien dire; bien émue cependant elle remercia sa grand'mère du précieux don qu'elle venait de lui faire.

Dans sa chambre, sur une grande table, Liette avait déposé tous les cadeaux reçus: papeteries, boîtes de fins mouchoirs, joli petit cadran et plusieurs autres, mais ce fût devant le grand crucifix noir qu'elle demeura le plus longtemps pensive, contemplant sans le voir ce bien vieil objet. Elle comprit enfin quels souvenirs il représentait pour sa chère grand'maman et pour elle. Alors l'ornant d'une belle bouche de ruban rose elle lui donna la place d'honneur dans sa chambrette. . . à la tête de son lit.

—oOo—

Mot d'enfant

Ils sont quatre: Mimie, Annie, Jean et Jeannette. . . Jeannette, un petit morceau toujours en ébullition, un petit moineau franc, en éveil sur la branche.

Au premier tour, ils ont eu chacun un gâteau. . . C'est parfait.

Mais, quand vient le second tour, il n'en reste que trois.

—Oh! dit aussitôt Annie, je puis m'en passer.

—Moi aussi, s'écrie Mimie.

—Moi aussi, déclare Jean.

Jeannette, d'habitude si volubile, reste silencieuse. . . On sent qu'une lutte terrible se livre en elle-même. . . A la fin, mais si bas qu'on l'entend à peine:

—Moi aussi. . . s'il le faut, je puis m'en passer!

—oOo—

Le carême

Nous voilà bien dans la sainte quarantaine. Nous ne voudrions pas, sans doute, être dans les premiers siècles de l'Eglise ou l'on punissait si sévèrement les pécheurs. Ces rigueurs ayant été adoucies, le désir de l'Eglise n'est pas moins que nous fassions pénitence; c'est même un devoir pour nous.

Combien de petits sacrifices sont à notre portée. Plus de ferveur dans nos prières, un peu de silence, une courte méditation, que nous donnerons à la Ste Vierge et à notre bon ange, seront autant de grains d'encens dont la fumée montera jusqu'à Dieu. Recevons avec reconnaissance, les déceptions, les humiliations de coeur, les inquiétudes, et sûrement nous serons meilleurs, plus fort pour repousser les tentations du démon qui, lui, redoublera d'ardeur.

Dieu se laissera toucher par notre bonne volonté, et répandra d'abondantes bénédictions sur la grande famille humaine.

—oOo—

Pour rire

Quels sont les hommes qui passent leur vie sur les arbres? R. **Les Corses** (l'écorce).

Dans quelle sorte de champ aurait-on le plus chaud? R. **Dans un champ d'ail** (chandail).

Qu'est-ce qui peut se couper sans couteau? R. **L'appétit.**

Quel est le comble de l'étourderie pour un tailleur? R. **C'est de perdre le fil de son discours.**

Quel est le pays où il y a le plus de petits pois? R. **L'Ecosse** (les cosses).

Quelle est la soupe qui se fait toute seule? R. La soupe **aux tomates** (automate).

—oOo—

Au restaurant

Durand et Dupont déjeunent ensemble. On leur sert deux biftecks, un petit et un gros.

Durand.—Sers-toi, Dupont.

Dupont.—Après toi, Durand.

Après bien des politesses, Durand se sert le premier et prend le gros morceau.

Dupont.—Tu n'es pas poli, Durand. Tu te sers le premier et tu prends la grosse part!

Durand.—Si tu t'étais servi le premier, quel morceau de viande aurais-tu pris?

Dupont.—Le plus petit.

Durand.—Eh bien! tu l'as: qu'est-ce que tu as à réclamer?

Couvent de l'Assomption

Cercle de l'Assomption

Le 8 mars a été l'occasion d'une soirée sous forme de petit concert auquel les avant-gardistes de l'Assomption ont pris part. Ce récital a été organisé par la présidente et la secrétaire du cercle. Le programme fut comme suit:

Mlle Florence Ouellette a lu sa composition sur Marie Rollet, et Mlle Cora Giguère a récité une acrostiche sur Marie Rollet composée par elle-même. Une chanson bien connue: "Anatole et Manda" fut chantée par nos deux Thérèse (Thérèse Vallée et Thérèse Beauchemin). . . c'était très amusant. Mlle Amanda, avec son parasol violet et M. Anatole riant sous sa petite moustache de français tout en flattant sa jolie barbiche.

"Les microches", . . . microbes dans le désert, microbes dans la marmite, fut récité par Mlle Otilia Duperron avec une animation pas ordinaire.

Ces numéros furent alternés avec des morceaux de piano exécutés par Mlles Marcelle Pepin, Cora Giguère, Flora Côté, Madeleine Beauchemin, Doris Kirk, Simonne Brisson, Jeanne Hamel et Willa McDonald. "Les Châtaignes de Redon" fut chanté par un groupe de petites et "Le vieux rouet" par Mlles Liliane Nadeau et Antoinette Fillion. Mlle Madeleine Lesburg a fait un discours sur l'oeuvre des avant-gardistes. Mlle Ena Morritt a très bien déclamé un joli poème. Un autre poème "J'ai vingt et un ans aujourd'hui" en l'honneur de notre élève majeure, a été rendu parfaitement par Mlle Cora Giguère. Cela fut suivi d'une callisthénie de "Souris Miquette" par un groupe de grandes.—(Les avant-gardistes de l'Assomption ont des choses tout à fait spéciales, je vous assure!)

Cette soirée animée fut terminée par le chant "Marie Rollet" mais en gardant comme dernier numéro du programme le "Bonsoir" traditionnel à notre Mère du Ciel:

Bonsoir, ma bonne Mère,
Bénissez vos enfants.
Recevez la prière
De nos coeurs reconnaissants.

Ce sera pour vous plaire
Que nous reposerons.
Sur votre coeur de mère,
Nous nous endormirons.

Doris Kirk, secrétaire.

LAFOND

Avant-Garde Laflèche

Comme d'habitude l'assemblée commença par la prière.

Les compositions furent lues et celles de Juliette Journault et de Marie-Anna Gagné furent jugées les meilleures.

Voici celle de Juliette: Plusieurs pirogues chargées de guerriers iroquois partirent pour se battre. Arrivés à Ville-Marie, ils regardèrent pardessus les murs. Il y avait parmi les Français un héros. Il voulait mourir pour Dieu. Maisonneuve le mit à la tête des plus braves. Ce héros se nommait Adam Dollard des Ormeaux. Il allait au noviciat de la chevalerie pour être grand homme car un héros ne se fait pas tout seul. Dollard fut aidé par Dieu et il était prêt à souffrir pour accomplir ses voeux. Les Français entendaient la messe et communiaient tous les jours.

En 1660, Ville-Marie a eu la gloire d'avoir sauvé la colonie. Dollard allait de maison à maison et disant au monde d'aller jusqu'au Long Sault. "Qu'importe mourir ici ou là," disait Dollard. Il partit avec dix-sept compagnons à la rencontre des Iroquois.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

Voici celle de Marie-Anna: La guerre commençait. Les Iroquois se montraient aux murailles. Ils parlaient seulement de scalpes à lever et de villages à brûler.

Il y avait à Ville-Marie un jeune homme. Il avait l'âme haute et le coeur ardent. Il était le héros de la colonie. Tout le monde se fiait à lui. Il était en tête de tous les chevaliers. Ce jeune homme était Dollard des Ormeaux, notre héros favori. Un chevalier demanda "Qu'est-ce qu'un héros? Un héros est un monsieur qui fait de belles choses pour Dieu et pour la patrie.

Marie-Anna Gagné, secrétaire.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Taché

L'heure de notre assemblée est attendue avec impatience! Pourquoi? les banjamins de notre classe se sont chargés du programme du jour, le tout s'est fait dans le secret de sorte que notre curiosité est aiguisée!

L'ouverture est faite selon les constitutions. Après l'adoption des minutes Mlles Yvette Houde, Thérèse Poulin et Thérèse Dandurand représentant dans leur personne respective Mme de la Peltrie, Marguerite Bourgeoys et Jeanne Mance, nous entretiennent longuement sur leur vie et de leurs oeuvres au cher Canada. Ce numéro intéresse vivement tous les membres du cercle, car, qui n'aime pas à entendre conter et raconter les faits des temps héroïques de la colonie?

M. Roger L'Heureux vient à son tour, carte historique à la main. Celui-ci donne le compte rendu du feu des bâtisses parlementaires à Montréal en 1849. Ce récit est ensuite longuement commenté par notre directrice. Inutile de dire combien nous étions tout yeux et oreilles! De plus en plus l'histoire du Canada nous captive!

Quelques numéros tels que chant patriotique, fable de La Fontaine viennent mettre une note de gaieté au sérieux du programme. Le tout est fort goûté.

Au dire de tous, nos petits compagnons méritent de sincères compliments pour la belle heure qu'ils nous ont fait passer.

Victoria Gagné,
3ème conseillère.

BONNYVILLE

Cercle Lapointe

Notre cercle profitant des bons conseils inspirateurs de notre secrétaire général et du Père Fortier a repris ses assemblées régulières de chaque semaine avec un nouvel entrain et notre réunion du 9 mars fut très animée et beaucoup de bon travail fut accompli. Une motion d'avoir des assemblées seulement qu'à toutes les deux semaines fut immédiatement rejetée pour l'assemblée hebdomadaire.

Une autre motion à l'effet d'augmenter notre bibliothèque française par un volume apporté par chaque élève fut acceptée spontanément et tous s'empressent de coopérer à cette bonne oeuvre. Une fois ces résolutions inscrites au procès verbal, le programme esquissé à la dernière assemblée fut exécuté. Il consistait en un débat sur une question touchant de bien près notre Avant-Garde: résolu que les écoles bilingues sont préférables aux écoles unilingues. Marie-Laure Durocher et Anita Marcotte, capitaines du grade huit, avaient la tâche ingrate de prouver que les écoles unilingues étaient au moins aussi bonnes,—avec beaucoup d'efforts et de coopération de leurs associés du grade, elles parvinrent à maintenir un total de trois points contrebalançant les trois points du grade sept représenté par Pauline Déchêne et Jeannette Bureau. Le débat fut longuement soutenu mais combien c'était difficile de parler contre sa propre opinion! Tout en accomplissant le travail de composition orale de leur grade—c'est une excellente pratique qu'obtiennent ainsi ces jeunes. Pour vendredi prochain, une composition orale, sur une anecdote historique, au choix de l'élève.

Cercle Martyrs Canadiens

Le mercredi 9 mars, Bonnyville reçut la visite du R. P. Fortier et de M. Belhumeur. Les membres de l'A.C.F.A. avaient été convoqués à la salle paroissiale pour une séance qui s'ouvrit à 8 h.

Ce jour avait été impatiemment attendu par les avant-gardistes des cercles de Bonnyville et des écoles rurales voisines. Ce soir-là devait en effet avoir lieu une distribution de prix et des diplômes aux enfants ayant pris part avec succès au concours de français au mois de juin 1933.

Un bon nombre eurent la joie d'entendre proclamer leurs noms et de recevoir la récompense de leurs efforts. Les généreux bienfaiteurs peuvent se féliciter d'avoir fait des heureux et plus encore d'avoir travaillé à la diffusion de cette belle Association si éminemment catholique et patriotique.

Puis M. Belhumeur, secrétaire général de l'A.C.F.A., nous tint sous le charme de sa parole toute vibrante de foi et de patriotisme.

Il exposa le triple but de l'Association à savoir, 1. Travailler à la conservation de la foi chez les Canadiens français; 2. De promouvoir l'étude de la langue française et d'encourager à la parler de préférence à toute autre; 3. De garder leur mentalité toute d'hospitalité et de patriotisme ardent.

L'orateur indiqua ensuite les moyens à employer pour réussir à atteindre ce triple but! Recruter le plus possible de membres actifs, afin de fournir à l'Association les fonds indispensables à son bon fonctionnement, se procurer pour leurs enfants des maîtres et maîtresses bilingues compétents et veiller à ce que ces derniers consacrent à l'enseignement du français tout le temps concédé à cet effet par le département de l'Education.

Il exposa ensuite les progrès de l'Association pendant ses sept années d'existence.

Puis ce fut le tour du R. P. Fortier. Il insista particulièrement sur la nécessité de s'unir et de mettre à profit toutes les initiatives afin de s'assurer la collaboration de tous pour mener à bien une oeuvre si bien commencée.

Le jour suivant 10 mars, nos aimables visiteurs exprimèrent le désir de voir tous les avant-gardistes. Les trois cercles des grands se groupèrent ensemble dans l'une des classes. Mlle Lorraine Déchêne, présidente générale, adressa d'abord des souhaits de bienvenue. Puis le R. P. Fortier prit la parole, il nous encouragea à continuer notre belle oeuvre d'avant-gardistes.

Il insista beaucoup sur la nécessité pour nous de bien apprendre le français et de le parler toujours entre nous.

M. Belhumeur nous dit que les jeunes avant-gardistes devaient s'appliquer à prendre la parole aux réunions des cercles parce que parmi nous devaient se recruter les futurs chefs de l'A.C.F.A. Il exprima le désir de voir quelques petits garçons devenir prêtres et des petites filles devenir religieuses pour continuer l'enseignement du français aux petits Canadiens français. Il insista aussi beaucoup pour que les rapports soient envoyés chaque semaine.

Dans une autre classe se trouvaient réunis les deux cercles des petits. M. Raymond Sabourin, président de l'un de ces cercles exprima quelques souhaits de bienvenue avec une aisance dont nos visiteurs le félicitèrent.

Puis le R. P. Fortier et M. Belhumeur dirent aux officiers et officières de ces cercles de rappeler à l'ordre ceux des avant-gardistes qui ne tiendraient pas leur promesse de parler français pendant les récréations.

Ils nous demandèrent de nous lever et celles qui voulaient devenir prêtres et religieuses. Il y en eut un bon nombre; puissent-ils tenir leur promesse et l'A.C.F.A. deviendra prospère.

Puissions-nous mettre en pratique tous ces bons conseils et nous montrer toujours des avant-gardistes dignes de ce beau nom!

Cécile Fraser, secrétaire générale.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

La dix-nuitième assemblée hebdomadaire du Cercle Sacré-Coeur eut lieu mardi le 6 mars.

Cette réunion se tint sous la présidence de la directrice générale de l'Avant-Garde; Soeur Marie de St-André de la Croix l'accompagnait.

C'est par la prière et la lecture des minutes que commence cette heure si goûtée de la gent écolière. Jugé exact, le compte rendu est adopté sur la demande de Mlle Paulette Rentiers et de M. Paul Rentiers. La correspondance consiste en une lettre de notre chère Soeur supérieure empêchée de se rendre à cette réunion.

Mlle la secrétaire se fait un plaisir de remettre les cartes de membres actifs aux élèves qui y ont droit.

Nous procédons ensuité à l'élection d'un capitaine pour la prochaine joute de bon langage. Après suggestions et vote, Mlle Jeanne Leduc se voit élue pour occuper ce poste.

Il s'agit maintenant de donner un nom à notre journal de classe à peine vieux d'un mois. Mlle Marie-Jeanne Viens, notre rédactrice, suggère le titre "En Avant Marchons". Cette proposition plait. M. Marc L'Heureux et Mlle Marcelle Bugeaud demandent que ce mot de ralliement soit accepté.

Deux autres questions traitant d'événements prochaine sont étudiées et adoptées.

Avec intérêt nous suivons la lecture du journal "En Avant Marchons". Depuis le mot du président jusqu'aux dernières nouvelles de "Amusons-nous" tout est fort goûté. Espérons que ce journal vivra et passera au milieu de nous en semant des idées solides.

Le chant au programme est "Le baiser de la Langue française".

Deux lectures historiques sont présentées. La première sur "Champlain" par Mlle Yvonne Brien; la seconde par M. Roland Hardy sur "Marguerite Bourgeoys".

Comme partie gaie de la réunion nous assistons à une comédie ayant pour titre "La grande frayeur de Madame Pipelette".

Mlle Dora Fournier déclame le poème de Pamphile Lemay "L'oiseau et le feuillage". La biographie de l'auteur est donnée par Mlle la secrétaire.

Nous vivons quelques minutes la vie missionnaire par le récit qu'en fait Mlle Léonie Poirier.

Vu que la cloche du départ est sonnée depuis vingt minutes, nous retranchons trois numéros du programme.

Nos visiteuses nous font le plaisir de nous adresser la parole.

On propose l'ajournement de l'assemblée puis on chante l'hymne nationale.

AMICALE

L'Amicale Sainte-Anne de Falher tiendra son assemblée annuelle durant la semaine de Pâques. Tous les Anciens du pensionnat et de l'école seront les bienvenus à cette réunion du mercredi 4 avril.

Nous comptons sur la présence de chacun pour faire de cette fête un veritable succès.

VEGREVILLE

AVANT-GARDE SAINT-MARTIN

Notre-Avant-Garde a été formée le 5 février. Les règlements nous ayant été lus et expliqués à l'avance, nous avons commencé par les élections. Elles donnèrent le résultat suivant:

Présidente: Florence Brosseau;
Vice-présidente: Edna Berlinguette;
Secrétaire: Marthe Belzil;
Conseillères: Yvette St-Hilaire, Cécile Aucoin, Régina Brosseau.

Le sort désigna ensuite les membres qui devaient préparer quelque chose pour la première séance, puis on vota quelques bonnes résolutions concernant la correction du dangage.

Première réunion

Après la prière et l'invocation au grand saint Martin, choisi comme patron de notre Avant-Garde, Raymond Tétreaux nous lut une composition ayant pour titre: "Parlons français". Florence Brosseau et Marthe Belzil, dans un charmant dialogue intitulé: "Le numéro gagnant", nous montrèrent une fois de plus la vérité du proverbe: "Ne pas compter les poulets avant qu'ils soient éclos". Hermine Brosseau nous conta l'histoire toujours si captivante de "Madeleine de Verchères". Une leçon de charité fut suggérée aux avant-gardistes par la récitation de Cécile Aucoin: "Le crapaud". Enfin, pour lancer une note gaie au milieu du tout, Yvette St-Hilaire vint nous dire: "Soyez contents de votre sort, quel qu'il soit", par la fable de Florian: "Le bossu, l'aveugle et le boiteux."

Deuxième réunion

Lecture des minutes par la secrétaire Marthe Belzil, suivie d'une composition sur la fondation de Montréal et la première messe qui y fut dite, par Régina Brosseau.

Une bonne petite vieille de l'année 1843 tenant un tricot et portant costume très ancien nous chante d'une voix chevrotante combien l'on était heureux "Au bon vieux temps". Cette petite vieille était, devinez qui—Edna Berlinguette.

Le bouquet de la séance fut vraiment la saynète toujours goûtée: "Les quatre prunes" rendue d'une façon très naturelle par Aline et Marthe Belzil.

La lecture des points gagnés par chaque élève pour l'étude du français et les jolies récompenses tirées au sort clôturèrent ce court entretien et nous encouragèrent à faire de nouveaux efforts jusqu'à la prochaine réunion.

Au revoir, à bientôt.

Marthe Belzil, secrétaire.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

A la session de 1822, Dalhousie était revenu à la charge et avait formellement requis au nom de la Couronne l'adoption d'une liste civile **permanente pour la vie du roi,** suivant la coutume du parlement impérial. L'Assemblée répondit qu'elle ne pouvait y consentir, alléguant la disparité des circonstances et elle ne vota pas de subsides. L'imbroglio parlementaire ne pouvait être plus complet.—Chapais, Vol. 3, pp. 99 et 100.

En 1823 survint la scandaleuse affaire de Caldwell, coulage de 98,000 louis dans les comptes du receveur-général. L'Assemblée proteste auprès du gouvernement impérial; les commissaires du trésor, fonctionnaires du Canada, répondent qu'ils n'ont aucun compte à rendre à la province du Bas-Canada.

En 1823, Dalhousie soumit un budget en deux parties. La première comprenait les dépenses de l'administration civile et judiciaire; elle devait être soldée à même les revenus permanents de la couronne, ce qui voulait dire que l'Assemblée était obligée de voter cette première liste. On lui laissait la consolation de discuter la seconde liste, qui comprenait les dépenses des institutions provinciales.

Sans tenir compte de ce partage, l'Assemblée vota article par article une liste civile de 43,000 louis; mais, **sous l'impulsion de Papineau,** pour affirmer son droit d'approprier les revenus de la couronne, elle diminua d'un quart le salaire des fonctionnaires. Le Conseil législatif fit prompte justice de cette hardiesse. Encore une fois, il n'y eut pas de subsides de votés.

En 1825, pendant l'absence de Dalhousie, le lieutenant-gouverneur, Sir François Burton, eut recours à un autre système: il demanda simplement à la Chambre un crédit qui, ajouté au revenu de la Couronne, couvrirait l'estimation entière du budget.

Encore une fois, l'Assemblée appropria le revenu de la Couronne, en votant article par article la liste civile et vota ensuite en bloc ce qui manquait d'argent pour équilibrer le budget.

Le Conseil législatif eut la bonne idée d'approuver cette procédure; le lieutenant-gouverneur sanctionna le tout. On crut un instant le problème résolu; mais lord Bathurst désavoua Burton et la lutte recommença de plus belle.

En 1827, Dalhousie ne communiqua à l'Assemblée que la seule partie du budget, qui ne devait pas être couverte par le revenu de la Couronne. Les députés refusèrent les subsides et le gouverneur proroge le parlement **ab irato,** le 7 mars 1827.

Au mois de juillet 1827, Dalhousie, voyant que l'agitation redoublait au lieu de diminuer, crut bon de dissoudre le Parlement avant son terme normal.

Les élections, qui suivirent donnèrent lieu à d'inconcevables violences de langage; mais le parti canadien revint en Chambre plus fort que jamais. Papineau fut élu orateur, mais Dalhousie refusa de le reconnaitre. La législature fut aussitôt prorogée, et John Neilson, Denis Benjamin Viger et Austin Cuvilliers furent envoyés à Londres porter la requête de 80,000 Canadiens suppliant le parlement impérial de mettre fin à leurs maux.

Il y eut enquête, et le comité chargé d'examiner nos griefs **confirma** le droit de l'exécutif à l'appropriation des revenus impériaux et demanda que le salaire des fonctionnaires ne fut pas soumis à un vote annuel; mais **concéda à l'Assemblée** le droit d'appropriation de tous les revenus provinciaux sans distinction. C'était une première concession.

Le parlement impérial ne mit pas aux voix le rapport des enquêteurs; mais confia au Bureau colonial la tâche de réconcilier les combattants.

Sur ces entrefaites, lord Dalhousie reçut une promotion fort opportune et nous quitta, en 1828, pour aller prendre le commandement de l'armée des Indes.

Il avait gouverné le Canada pendant neuf ans, de 1819 à 1828.

Il est probable qu'il n'était pas fâché de partir; mais il est certain que les Canadiens lui dirent adieu sans regret.

84. Quel fut le conflit qui éclata, en 1817, au sujet des douanes, entre le Haut et le Bas Canada?

Dès que le Canada fut divisé en deux provinces par l'Acte constitutionnel, il fallut déterminer le partage équitable des droits de douane, car toutes les marchandises importées d'Europe, pour une province ou pour une autre, devaient nécessairement passer par Québec.

En 1794, un premier arrangement reconnaissait à la législature de Québec le droit exclusif d'imposer et de percevoir des droits de douane, avec l'obligation de verser un huitième des recettes au Haut Canada.

En 1797, on décréta l'établissement, à frais communs, d'un bureau de douane à Coteau du Lac, pour toutes les marchandises destinées au Haut Canada, afin d'assurer à cette dernière province une plus juste part des recettes douanières.

Ce "modus vivendi" dura jusqu'en 1817; mais comme à cette époque, le Haut Canada se plaignit de cet arrangement qui, disait-il, lui avait fait perdre pendant les derniers vingt ans plusieurs milliers de piastres; une nouvelle entente supprima le bureau de Coteau et attribua un cinquième de la recette totale des douanes au Haut Canada.

Cette convention de 1817 n'avait été faite que pour deux ans. Elle ne fut pas renouvelée en 1819, à cause de la crise parlementaire, et le Haut Canada se vit ainsi privé d'une partie considérable de ses revenus.

Il protesta naturellement, et en 1821, les deux provinces nommèrent des Commissaires pour tâcher d'en arriver à un règlement satisfaisant.

(Chapais, vol. III, p. 105).

Les représentants du Bas Canada, fatigués de tous ces changements et de toutes ces exigences, offrirent de remettre au Haut Canada la part des recettes douanières, auquel il avait droit pour les années 1819-1820 et 1821; mais refusèrent de reconnaître les arrérages antérieures à 1817 et demandèrent qu'à l'avenir toutes les marchandises destinées au Haut Canada passassent en transit et en franchise de la province inférieure à la province supérieure, qui leur ferait payer les taxes douanières qu'elle jugerait raisonnables.

Le Haut Canada refusa cet arrangement et préféra s'adresser au parlement impérial (jan. 1822) le priant d'intervenir pour redresser ce grief.

Ce conflit douanier interprovincial ne constituait pas en lui-même une bien grave difficulté; mais il était de nature à augmenter les soucis de la métropole, qui avait déjà sur les bras l'interminable question des subsides.

85. Comment avons-nous failli changer de constitution en 1822?

Les chefs du "parti anglais" du Bas Canada profitèrent de ce double conflit budgétaire et douanier pour pousser de l'avant un projet, qu'ils caressaient depuis longtemps. Pour mettre fin à la querelle, ils résolurent de proposer au Cabinet impérial d'en supprimer la raison d'être, en réunissant les deux provinces sous un gouvernement commun.

Grâce à la complicité d'Edward Ellice, député aux Communes anglaises, qui avait autrefois résidé au Canada et qui partageaient absolument leurs vues, ils commencèrent une cabale en règle auprès des ministres impériaux pour les convaincre qu'il était grand temps d'abroger la constitution de 1791.

Ils firent tant et si bien que, le 20 juin 1822, un bill était introduit au Parlement impérial, non seulement pour réglementer le commerce entre les deux provinces, mais aussi "to make more effectual provision for the government of the province of Lower and Upper Canada."

L'opposition s'objecta aussitôt à la dernière partie du bill, qui avait trait à l'union projetée des deux provinces et Sir James MacKintosh réclama un délai de six mois pour s'assurer de plus amples informations.

Comme la session était déjà avancée et que le ministère voulait à tout prix régler sans délai les difficultés douanières, qui existaient entre les deux provinces, il crut bon de couper en deux son bill original. Le 26 juillet, il fit voter le "Canada Trade Act", et quatre jours plus tard, il présenta son bill d'Union. Après quelque passes d'armes le bill d'Union fut renvoyé à la session suivante.

Ce fut pour nous le salut; car dès que la teneur du bill d'Union fut connue des chefs du "parti Canadien", ce bill fut dénoncé avec raison "comme un audacieux projet pour étrangler les lois, la langue et les institutions de la majorité de la population."

Des assemblées de protestation furent aussitôt convoquées et John Neilson et Louis Joseph Papineau furent chargés d'aller porter à Londres nos réclamations, appuyées de 60,000 signatures.

Pendant que nos délégués plaidaient notre cause en Angleterre, les législatures des deux provinces intéressées faisaient connaître leur opinion.

La Chambre d'Assemblée de Québec rejeta l'Union par un vote de 31 à 3; et celle du Haut-Canada ne voulut pas se prononcer ouvertement, bien qu'une forte partie de la population du Haut-Canada fût opposée au projet.

Le bill ne fut pas proposé à la session du parlement impérial de 1823. Les ministres pensèrent que le fruit n'était pas encore assez mûr pour le cueillir et la partie fut remise à plus tard.

86. Résumez la deuxième phase de la querelle des subsides, 1828-37.

Pendant les deux années que Sir James Kempt fut à la tête du pays comme administrateur, il s'efforça par sa prudence et son impartialité d'apaiser les ressentiments causés par la politique de Dalhousie.

(à suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. Gérard Forcade, O.M.I.

Vol. VI. — EDMONTON, ALBERTA, LE 21 MARS 1934

Au fil de la plume

Le "Patriote"

Notre confrère de Prince Albert, Sask., vient d'entrer dans sa vingt-quatrième année. A cette occasion, son rédacteur distingué, le R. P. Joseph Valois, O.M.I., a rappelé en termes fort heureux tous les innombrables et importants services que l'oeuvre de presse française avait rendus aux abonnés de la province où cette oeuvre est publiée.

Comme ses deux confrères de l'Ouest la "Liberté" et la "Survivance", le "Patriote" n'existe que pour l'accomplissement de sa mission: maintenir, bien vivantes dans le coeur et l'âme des Canadiens français de la Saskatchewan, la langue française et la foi catholique.

Il n'a pas assurément jusqu'aujourd'hui manqué à sa si noble tâche et il entend bien la continuer aussi longtemps que la Providence lui prêtera vie.

Nous offrons donc à notre vaillant confrère et à son dévoué rédacteur nos voeux les meilleurs de succès et souhaitons que le "Patriote" pénètre dans tous les foyers franco-canadiens de la Saskatchewan pour y porter les idées salvatrices des traditions françaises et de la doctrine catholique.

* * *

L'"Ordre"

Tel est le titre d'un nouveau journal qui a pour directeur-fondateur, M. Olivar Asselin.

Il est publié à Montréal et le premier numéro a paru samedi 10 mars.

C'est un "quotidien de culture française et de renaissance nationale". Ces mots signifient tout un programme que M. Asselin et ses dévoués collaborateurs vont s'efforcer d'accomplir nonobstant tous les obstacles.

L'"Ordre" sera, nous n'en doutons pas, un de nos journaux canadiens-français les plus intéressants tant au point de vue de la forme qu'à celui du ton.

La plume si alerte et, à certaines heures, si incisive de M. Asselin suffira, nous croyons, à procurer à l'"Ordre" un public lecteur fort considérable qui a le souci de ne pas rester indifférent aux vigoureuses revendications et aux nettes affirmations d'un homme consumé, depuis sa jeunesse, du désir de relever le niveau intellectuel, économique et social de ses compatriotes.

Longue vie à notre nouveau confrère, à son distingué directeur et à ses dévoués collaborateurs: tel est l'humble voeu de la modeste "Survivance".

M. L.

Monnaie bilingue

Un nouvel acte d'une comédie parlementaire vient de se jouer sur la scène fédérale: la reconnaissance du bilinguisme canadien dans l'émission de la monnaie est remisée à l'écart pour la quatrième ou cinquième fois. Tout comme l'an dernier, M. Turnbull s'est chargé de la besogne. Se défendant tant bien que mal de toute influence occulte il a poussi l'interprétation de la constitution canadienne dans des bornes que l'on ne connaissait guère. Pour lui, le français n'aurait peu ou pas de droit; son statut légal le limiterait à très, très peu. Vieille rengaine usée que les sectes dont il se défend de subir l'influence répètent périodiquement afin de s'illusionner, mais que personne ne prend au sérieux à l'exception de quelques cerveaux fermés à tout raisonnement. Ce n'est pas en ayant recours à de tels inepties que le député de Régina augmentera son prestige. Qu'il ait cru bon en 1930 de brandir des copies du "Patriote" au bout du bras en criant à la domination de Québec, cela n'étonne pas trop; son attitude présente indique assez bien son état d'esprit. On aurait cru tout de même qu'au contact des faits et des réalités ses yeux s'eussent dessillé. On rapportait même qu'au cours d'un piquenique québécois où il était invité il avait eu de belles paroles à l'adresse des Canadiens français. Il faut croire que c'était pour la frime. Nous sommes si bonnes poires que ce serait vraiment dommage de ne pas en profiter. Comme l'expérience ne nous a pas assagi, les discoureurs de son espèce ont beau jeu. Il ne faut s'en prendre qu'à nous-mêmes si nous n'obtenons pas ce à quoi nous avons droit. D'abord l'interprétation trop rigide de la constitution ne rime à rien! à vouloir trop se conformer à la lettre du contrat de 1867 on risque tout simplement d'aboutir à zéro. Dans l'esprit des Pères de la Confédération il ne devait y avoir ni vainqueurs ni vaincus, mais deux races égales. L'égalité pour une race implique le droit à sa langue en tout et partout. Si par crainte ou par politesse bête nous avons feint l'oublier, cela ne veut pas dire qu'il en doit être ainsi.

Pour ce qui nous occupe présentement, la monnaie bilingue ne devrait plus faire le sujet de débats où l'envie de paraître n'amène, hélas! trop souvent que le ridicule. On ne peut guère s'expliquer comment il se fait que pour la quatrième fois cette question paraisse en Chambre sans qu'un vote ne soit pris. Que des arrières-pensées politiques aient motifé l'intervention de certains défenseurs de la race sur ce point, c'est fort possible, c'est même probable. La religion du "parti" est tellement en honneur parmi les Canadiens français! Mais ce n'est pas servir une cause, surtout celle du bilinguisme canadien que de se mettre les méninges à la torture pour découvrir les motifs apparents ou réels de l'adversaire. Autant nous sommes grands dans les petites choses, autant nous sommes petits dans les grandes choses. Si la députation de langue française avait eu réellement le sens patriotique qu'elle se prête pour fins politiques, cette question d'une monnaie bilingue ne se poserait pas: il y aurait longtemps que ce serait un fait accompli. Il y a trente ans qu'elle fut présentée en Chambre par Armand Lavergne, et lorsqu'on songe que tel parlementaire d'alors déclara que c'était une mesure inopportune on ne doit pas s'étonner si les héritiers politiques des "grands hommes" d'hier se ressentent de cette tendance **opportuniste.**

Quoi qu'il en soit la farce qui se joue là-dessus devrait avoir assez duré. Outre le retard qu'elle apporte à l'obtention de résultats, elle nous fait courir le risque de n'être plus pris au sérieux dans nos revendications patriotiques, si l'esprit qui prévaut dans nos moeurs parlementaires ne disparait pas bientôt.

Réactionnaire.

M. Turnbull

Au cours du débat sur la monnaie bilingue, M. Turnbull, député de Régina, a prétendu que, dans certaines parties du Canada, il n'y avait pas d'animosité contre la langue française. Et pour appuyer ces paroles, il disait: En Saskatchewan, personne ne s'oppose à ce que quelqu'un parle français quand il veut. De fait, le gouvernement provincial de la Saskatchewan enseigne le français par correspondance et à la radio, et pourtant la Saskatchewan passe pour être l'ennemie de la population française."

M. Turnbull n'a pas dit ce que le gouvernement de la Saskatchewan a fait pour prohiber l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par les petits Canadiens français de cette province. Et surtout, il n'a pas rappelé l'indignation dont il fit preuve un jour, lui-même, lorsqu'il dénonça les Canadiens français de la Saskatchewan qui, disait-il, osent tenir des concours de français et distribuer aux enfants des prix qui viennent de la province de Québec: "Voilà les preuves, s'écriait-il. Il est évident que la lutte pour libérer la Saskatchewan de la domination de Québec ne fait que commencer."

Ch. G.—(Le Droit)

Où va le parlementarisme

A voir l'évolution des institutions politiques de notre époque, nous pouvons nous demander à juste titre où vont les régimes parlementaires. Dans plus d'un pays de l'Europe la dictature a remplacé les parlements. La Russie, l'Italie, la Turquie et l'Allemagne se sont donné des dictateurs. L'Angleterre elle-même, pourtant si traditionaliste, n'a pas hésité à faire une brèche au vieux régime.

Dans notre pays également l'institution parlementaire a subi une altération assez profonde lorsque le premier ministre demanda et obtint des pouvoirs extraordinaires lui donnant le droit de prélever des fonds et de disposer des revenus fédéraux sans consulter le parlement. La difficulté des temps, le bon gouvernement et le bon ordre ont été les motifs qui justifièrent cette rupture avec l'une des traditions essentielles de la démocratie qui veut que la distribution des deniers du peuple soit préalablement approuvée par ses représentants.

Depuis que ces transformations s'accomplissent, quantité d'esprits en sont venus à conclure que c'était là la fin de la démocratie. Que les institutions démocratiques subissent une éclipse plus ou moins prolongée, personne ne le niera, et même on admettra facilement que si excellentes soient-elles dans les périodes normales, elles deviennent impuissantes et dangereuses dans les temps troublés et difficiles. C'est alors qu'une autorité forte s'impose et elle ne saurait se trouver dans les groupements d'individus, mais seulement sur une tête. De ce fait nous sommes en présence d'un gouvernement exceptionnel dans des circonstances spéciales.

Il en est des gouvernements comme de toute autre chose. On leur connait un début, une apogée et un déclin. Ils naissent donc, grandissent, meurent et renaissent encore sous des formes nouvelles. A l'heure actuelle est-ce que notre régime démocratique ne serait pas à la veille d'une espèce de renaissance? Les circonstances et les événements dont on ignore toujours la portée peuvent produire chez les peuples et dans les pays bien des changements qui amèneront et nécessiteront peut-être des modifications radicales dans le régime des gouvernements parlementaires.

"Le Courrier de Sorel".

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE ONZIEME

DERNIERES ANNEES DE SUPERIORAT DU R. P. LACOMBE

1861 - 1864

(Suite)

Pour revenir à peu près à la date où nous avons rencontré ce fameux personnage, citons une lettre du P. Rémas à Mgr Taché, écrite en juillet 1863. "J'ai accompagné les Gens Libres à la prairie, dit-il, et j'ai été bien content d'eux. Il m'est tombé entre les mains une lettre d'un missionnaire nommé Jordan à l'infortuné L'Heureux. Ce missionnaire s'est laissé tromper et a donné une de ses soutanes à L'Heureux, qui se dit Oblat. Dans cette lettre, le missionnaire lui dit: "Si vous êtes prêtre, procurez-moi une lettre de Mgr Taché; si vous ne l'êtes pas. Apostat de Satan, cessez un pareil genre de vie." On voit qu'il connait l'individu". (Archives de l'archevêché de St-Boniface).

Tel est l'homme que nous reverrons maintes fois dans la compagnie de nos missionnaires.

Laissons maintenant le P. Lacombe rentrer à Saint-Joachim pour se rendre de là à Saint-Albert et y commencer la Mission qui bientôt éclipsera toutes les autres.

L'année 1861

La fondation de la mission de St-Albert amène un grand changement pour le lac Sainte-Anne. Le P. Lacombe en reste le supérieur; mais il n'y fait plus que de rares apparitions. Nous l'y voyons en avril, en juillet, en octobre et en novembre, et pour quelques jours seulement chaque fois. Il agit cependant bien comme supérieur: le P. Rémas ne peut rien faire sans son assentiment; et si, une fois, durant une absence plus prolongée de son supérieur, il se risque à faire un contrat, le P. Lacombe, à son retour, l'annule immédiatement. Il restera supérieur jusqu'au passage du visiteur envoyé par le supérieur général, en la fin de 1864; mais à partir de novembre 1861, ses apparitions au lac Sainte-Anne seront encore plus rares et plus courtes.

Le P. Caër, lui, réside le plus souvent à Saint-Joachim. Il séjourne pourtant un peu au lac Sainte-Anne en juin et en août, et quelques jours à Saint-Albert, en novembre.

Quant au P. Rémas, il est presque constamment au lac Sainte-Anne, où le retient sa fonction d'aumônier des Soeurs. Il passe seulement quelques jours en mai à Saint-Joachim, et quelques autres, en automne, à Saint-Albert.

Un fait nouveau pour ces missions, que nous apprennent les lettres du P. Rémas, c'est que, désormais, les Pères font la classe. Les Soeurs ne s'occupaient que des petites filles. Les garçons cependant ne devaient pas être plus négligés que leurs petites soeurs. Ils apprendront donc eux aussi à lire et à écrire; et ce sera le Père qui le leur enseignera.

La classe commence, au lac Sainte-Anne, dès le milieu de janvier 1861. "Après le départ de Votre Grandeur, lui écrit le P. Rémas, à la date du 3 mai, j'ai commencé à faire apprendre A.B.C." Il a eu d'abord une trentaine d'écoliers, dit-il; mais bientôt les deux-tiers ont disparu, et les autres ne viennent pas régulièrement. Les livres lui manquent; il demande des abécédaires. Il précisera un peu plus tard que, durant la semaine, il emploie trois matinées à faire le catéchisme, et trois à faire l'école (Lettre du 29 mars 1862, à Soeur Coulombe. Archives de la Mission Gén. des Oblats, Rome).

Cette occupation d'ailleurs ne lui sourit guère. "J'aimerais mieux, dit-il, étudier ma théologie ou le cris et préparer mes instructions; mais puisque c'est l'intention de Votre Grandeur, je continuerai autant que je le pourrai". (Lettre citée, à Mgr Taché).

Les lettres que le bon P. Rémas adressa à son évêque nous révèlent une peine autrement vive que la solitude ou telle occupation peu en rapport avec ses goûts; il s'agit d'une privation dont on ne trouve pas de mention semblable pour les autres missionnaires, la privation de lettres de ses parents. Il ne peut croire qu'ils ne lui écrivent point, et cependant il n'en reçoit jamais rien. Le 13 mai 1861, il demande à Sa Grandeur "si elle ne connaitrait pas quelque moyen de lui faire parvenir quelque lettre de ses parents". Il y revient le 1er décembre: "Ma pauvre mère m'avait dit quand je partais: Je te sacrifie pour Dieu; je ne te demande qu'une chose, que tu nous écrives et que nos lettres te parviennent. Or depuis dix ans, une seule m'est parvenue! . . ."

Rappelons qu'en automne de cette année des Métis Iroquois vinrent des Montagnes Rocheuses au Lac Sainte-Anne, pour s'y établir auprès des prêtres. De la sorte, tandis que la Mission perdait une partie de son ancienne population, attirée vers Saint-Albert, elle en gagnait une nouvelle.

La compagnie de la Baie d'Hudson y établissait aussi un poste commercial, avec Colin Fraser, l'ami du P. Lacombe, pour commis. (Lettre du P. Rémas à Mgr Taché, 29 juillet 1862).

Ne laissons pas s'achever cette année 1861 sans signaler au moins d'un mot la grande douleur qu'elle apporte à nos missionnaires du lac Sainte-Anne, comme à tous les Oblats: ils apprirent par le courrier d'automne qu'ils étaient orphelins. Leur Père et fondateur, Mgr de Mazenod, était mort, à Marseille, le 21 mai.

Son successeur, le T. R. P. Joseph Fabre, fut élu le 5 décembre suivant; mais nos missionnaires ne purent l'apprendre que dans le courant de l'année suivante.

L'année 1862

L'année 1862 fut calme et monotone au lac Sainte-Anne. Tandis que les Pères Lacombe et Caër voyageaient, le P. Rémas gardait la résidence. Ecoutons-le nous donner un aperçu de ses occupations.

Sa journée commence par la méditation et la sainte messe. Ensuite, il fait une visite à l'étable, où il doit nettoyer, faire boire les animaux, raccommoder ce qui est cassé. Puis, c'est une visite à la cuisine, où il faut moudre l'orge au moyen d'un petit moulin à bras, pour manger de la galette. C'est lui encore qui va chercher l'eau au lac, avec deux tonneaux placés sur un traineau que traine un boeuf; lui aussi qui va chercher le foin, à deux lieues de la mission; lui qui viiste les rets, qui, pendant l'hiver, sont tendus sous la glace; et c'est moins poétique en réalité, dit-il, que sur le papier, surtout quand il fait un froid de 30 degrés et que le vent du nord souffle.

A ces travaux matériels, qu'on ajoute l'école, qui lui prend trois matinées par semaine, et le catéchisme, qui occupe les trois autres matinées, et l'on aura une idée de ses occupations ordinaires.

Il a en plus les actes du saint ministère à la mission, et la visite des malades, au loin. Si ses compagnons, dans leurs fréquents voyages, couchent souvent à la belle étoile, cela lui est arrivé à lui aussi, et, une fois, par un froid de 40 à 42 degrés. (Lettre du 29 mars 1862. Archives de la Maison Gén.)

Il note, et nous noterons après lui, qu'il a enfin reçu une lettre de ses parents, "avec une joie ineffable". (Lettre citée).

Voyage célèbre du P. Lacombe à la Rivière-Rouge

En cette année 1862, le P. Lacombe fit un voyage devenu célèbre, disons même légendaire. Ce voyage, Mgr Taché l'avait mentionné d'un mot seulement, et dans une phrase incidente. "Le P. Maisonneuve, avait-il écrit, suivant une invitation qu'il en avait reçue, prenait le chemin de la Rivière-Rouge, ce que faisait aussi le P. Lacombe, après s'être généreusement employé avec ses confrères, les PP. Rémas et Caër, au soin de leurs trois missions et de leurs nombreux chrétiens dispersés dans les plaines avoisinantes". (Vingt Années. . . Mis. des Oblats, t. 5, p. 360). Dans sa Notice sur le Lac Sainte-Anne et Saint-Albert, le P. Lacombe en avait aussi dit un mot. "Le 5 mai 1862, y lisons-nous, le P. Lacombe partait pour la Rivière-Rouge, et laissait le P. Caër pour le remplacer à Saint-Albert. Le même été, le P. Lacombe revint de Saint-Boniface, accompagné d'un Frère Irlandais, envoyé par Monseigneur, pour faire l'école anglaise à Saint-Joachim. Ce Père emportait avec lui un moulin à farine que nous avons pu adapter à un pouvoir de trois chevaux".

(à suivre)

Brièvetés

Débats universitaires

L'Université de Québec a remporté la palme des débats interuniversitaires organisés par la Commission Canadienne de la Radiodiffusion par une majorité de trois points sur dix. C'est la majorité la plus forte qui ait été enregistrée depuis le début du concours et les trois juges ont tous été d'accord pour dire que Laval l'avait emporté haut la main. Le sujet du débat était: "La richesse engendre-t-elle plus de crimes que la pauvreté?" Laval avait précédemment vaincu Montréal et Ottawa, puis l'Université de London, dans un débat bilingue pour la victoire de l'Est du pays, puis enfin dans le dernier débat bilingue également et cette fois, avec l'Université du Manitoba, vainqueur pour l'Ouest du pays. Les orateurs étaient Roland Bergeron, de Québec, qui parla en français et Hughues Lapointe, fils de l'hon. Ernest Lapointe, aussi de Québec qui parla en anglais.

* * *

Nombreuses familles

Par un vote de 46 à 6, la Chambre des Lords en Angleterre vient d'approuver un bill proposé par Lord Dawson de Penn, médecin du roi George, en vue de réglementer la vente des "contra-conceptives" et répandre les instructions concernant le contrôle des naissances. Lord Dawson dit en substance: "Le contrôle des naissances dans le mariage, s'il est bien organisé, est non seulement nécessaire, mais devient une partie intégrante de notre vie sociale. Il est impossible actuellement d'élever de nombreuses familles comme aux jours de la reine Victoria." A quoi le Rév. Cosmo Gordon Lang, Primat de toute l'Angleterre et archevêque de Cantorbery, a répondu: "Peut-être bien que les lords qui ont appuyé ledit bill ne savent pas que de tels "contra-conceptives" sont vendus depuis longtemps dans les "slot machines", tout comme les cigarettes et les bonbons". L'évêque de Londres, tremblant d'émotion, s'écria: "Je vous le dis bien haut, je voudrais faire un feu d'artifice de ces choses sans nom et je danserais autour avec joie et satisfaction".

* * *

La terre, la campagne

L'éminent économiste qu'est Lucien Romier a écrit ceci à ce propos: "L'histoire enseigne que l'agriculture familiale nourrit son homme, lui permet de vivre en bonne santé et liberté, développe dans son esprit des qualités d'équilibre, d'observation, de réflexion et de patience qui caractérisent les races fondatrices. Sous cet aspect, l'agriculture ne **fait pas de l'argent**; elle fait des **hommes.** Elle constitue la pépinière des grands peuples et des sociétés fortes, le réservoir d'énergies des civilisations durables, le milieu où se forme et se renouvelle le génie initial qui prendra ensuite son essor dans d'autres domaines. Sa valeur sociale, nationale et humaine surpasse sa valeur économique."

* * *

Au Mexique

Plus de nouvelles de nos frères catholiques de cette partie. Après dix ans, les catholiques des deux continents ne savent peut-être pas les dix-millièmes de ce qu'eurent à souffrir leurs coreligionnaires du sud des E.U. Au pays de la doctrine Monroe qui se chargea de fouetter les petits états latins des Amériques centrale et méridionale, s'imposait le devoir de mettre à la raison l'infâme président mexicain. Le monde s'attendait à un geste, qui eût honoré la patrie de Washington et de Lincoln. Vaine espérance! Seul le chef de la chrétienté condamnait courageusement le régime de Callès pendant que le reste du monde faisait silence. Et les réclamations de 20 millions de catholiques américains comptèrent moins devant le Congrès que les signes maçonniques échangés au Capitole de Washington. . .

* * *

Conversion

Il s'agit de celle du Rév. Fore Stead, ecclésiastique anglican de grande renommée et ancien élève d'Oxford converti au catholicisme: "On ne m'a jamais appris dans la religion protestante à célébrer la fête des saints, ni à les prier. Maintenant j'ai grand plaisir à les prier. . . Toutes les autres confessions chrétiennes semblent abandonner les défunts au seuil de la tombe avec ce sentiment douloureux que nous ne pouvons rien faire pour eux. . ."

L'OBSERVATEUR.

Pierre Radisson

Roi des coureurs de bois

C'est un livre captivant et fort, dont l'apparition prend la valeur d'un symptôme.—Jacques Brassier (L'Action Nationale).

Un livre d'une lecture séduisante, d'un intérêt constant, qui captive autant qu'un roman, pour employer la traditionnelle comparaison.—Alfred Ayotte, (Le Devoir).

Je connais peu de livres canadiens plus attachants et mieux écrits que celui-là.—Raphaelle, (L'Action Populaire).

Le livre de M. Donatien Frémont. écrit avec beaucoup de clarté et de verve, dans un style sobre, est le plus curieux des romans vécus.—M. Hodent, (Paris-Canada).

M. Frémont a tracé le portrait d'un héros tel que l'antiquité les conservait et tel que l'Amérique n'en a pas produit de plus hardi. —Louis-Philippe Gagnon (La Liberté).

M. Donatien Frémont a fait de ces deux existences aventureuses (Radisson et Des Groseillers) un récit clair, net, agréable de lecture, passionnant comme un roman de Joseph Conrad.—Sainte-Foye, (La Presse).

Réhabilitation

PARIS.—Quatre caporaux de l'armée française, fusillés durant la dernière guerre pour n'avoir pas obéi aux ordres, viennent d'être déclarés innocents par une cour martiale—16 ans trop tard. Leur famille a reçu un franc chacune, (environ 6 sous) pour dédommagement pour ces exécutions, faites injustement.

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE"
PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:

Canada, un an.. ....$2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Chronique de l'A.C.F.A.

Ce soir assemblée régulière des membres de l'Exécutif.

* * *

Dimanche dernier, le R. P. Fortier, S.J., et M. P. E. Poirier représentaient l'Exécutif de l'A.C.F.A. à l'occasion de la journée de l'A.C.F.A. à Lamoureux. Cette visite, manquée le dimanche précédent, coïncidait avec une partie de cartes et les orateurs, tout en abrégeant leurs discours, surent néanmoins démontrer aux personnes présentes ce que l'A.C.F.A. a fait par le passé et ce qu'elle est appelée à faire à l'avenir. L'auditoire fut très attentif.

* * *

Picardville aura sa journée de l'A.C.F.A. dès que les chemins permettront à deux autres membres de se rendre un dimanche après la messe.

* * *

La semaine dernière nous apprenions qu'un mouvement hostile au français à la radio serait déclenché cette semaine à Ottawa. Immédiatement nous avertissions les chefs de chaque région afin de leur permettre de mettre les cercles de leur région au courant. Nous savons que plusieurs communications sont parties à la fin de la semaine et que les autres suivront de près. Avis aux intéressés!

* * *

Nous accusons réception de la somme de $48.00 du cercle de Morinville. Merci!

* * *

Nous publierons dans le numéro du 4 avril les pourcentages d'objectif pour le premier trimestre. L'an dernier nous avions plusieurs cercles qui avaient déjà obtenu leur objectif mais cette année quoique plusieurs soient près du but, pas un seul ne l'a encore atteint. Qui sera premier cette année? Il y aura des surprises!

* * *

Campagne des membres-amis.

Nous publions encore cette semaine des copies de lettres qui nous sont parvenues au sujet de notre campagne

. . . . P.Q., 5 mars 1934.

Cher monsieur,

Ci-inclus vous trouverez notre rapport et l'argent dans votre campagne de recrutement des membres-amis. Le sujet de vos luttes pour la grande cause commune nous est connu et c'est avec plaisir que nous nous sommes occupés du recrutement. Nous ne regrettons qu'une chose: c'est de ne pouvoir faire plus. Nous vous souhaitons, monsieur, grand succès afin de poursuivre votre cause si chère à la race.

Votre tout dévoué,

. . . . .

* * *

. . . . Ont., 27 fév. 1934.

Cher monsieur,

Enfin, bien en retard, mais j'y suis! Je ne voudrais pas manquer de mettre l'épaule à la roue au moins de temps en temps. Bien qu'un peu vieux et batailleur depuis 25 ans je veux tirer tant que je vivrai.

Courage, chers patriotes de l'Alberta, vous faites un travail de géant et je vous ai suivi sur la Survivance et suis toujours surpris de votre beau travail et de vos succès. Ne craignez pas de faire appel, on sera toujours prêt à faire notre petite part.

Ci-inclus mon chèque au montant de $5.00 pour votre campagne de recrutement des membres-amis.

Votre tout dévoué,

. . . . . .

* * *

Nous demandons à tous les recruteurs dans cette campagne de bien vouloir nous faire parvenir immédiatement un rapport de tous les membres recrutés à date afin de nous permettre de vérifier si la campagne devra finir au temps mentionné. Nous entendons dire de part et d'autres, que tout marche bien, cependant il faudrait que le comité en charge reçoive des rapports plus définitifs afin de pouvoir juger du succès de cette entreprise et ces rapports sont demandés pour la fin du mois. Nous savons que vous coopérerez avec nous.

LEO BELHUMEUR,
secrétaire général.

Session provinciale

(Suite de la 1ère page)

laisse une perte capitale d'environ $50,000,000. M. Duggan place la cause d'une telle perte dans l'existence d'une mauvaise administration.

M. Duggan termina son discours en disant que des quatre provinces de l'Ouest, l'Alberta montrait depuis 1931 le total le plus élevé des déficits; en Saskatchewan: $10,255,593; au Manitoba: $2,393,300; en Colombie: $6,155,514 et en Alberta: $9,567,153 ou $11,435,672 si l'on inclut le coût de la dépréciation du réseau téléphonique.

M. Brownlee défend l'administration financière de son gouvernement

Prenant part au débat sur le budget, M. Brownlee, premier ministre, défendit courageusement l'administration de son gouvernement et riposta aux attaques lancées par MM. Howson et Duggan respectivement chefs libéral et conservateur. Aucun gouvernement ne peut considérer sérieusement comme une règle à suivre dans les circonstances actuelles le fait de mettre inconsidérément la hache dans les services publics, dit M. Brownlee. La province ne peut non plus forfaire à son obligation de payer ses intérêts, car une telle mesure signifierait la suppression de plusieurs services.

Il défendit la politique du gouvernement d'émettre des mandats spéciaux que M. Howson a critiqués en présentant sa motion de non-confiance, en disant qu'aucun gouvernement ne pouvait s'empêcher d'exercer une telle autorité.

Dans sa motion de non-confiance, M. Howson disait que le gouvernement avait émis depuis 1930 environ $13,000,000 de mandats spéciaux. M. Brownlee dit que seulement une somme de $2,850,000 provenait d'arrêtés ministériels et qu'elle avait été appliquée à équilibrer les dépenses des divers départements. "Nos estimés et nos dépenses sont calculés avec une précision qui n'est égalée par aucun gouvernement du Canada", dit M. Brownlee.

On doit admettre que la province a eu de gros déficits en ces dernières années, mais ces déficits provenaient d'une diminution notable dans les revenus probables.

Dans le calcul de ses dépenses pour une période de trois ans, s'élevant à $53,972,000, le gouvernement n'a fait qu'une erreur de $24,450. soit une erreur de 5 pour cent.

Les revenus provenant de la vente des licences d'autos, des profits de la Commission des liqueurs et de la taxe sur la gazoline ont augmenté cette année. Tous accusent des gains pour la première fois depuis le début de la crise. Les revenus du téléphone interurbain (long distance) ont augmenté.

M. Brownlee réfuta l'accusation de M. Howson relative au contrôle du gouvernement par la compagnie Imperial Oil. Les chiffres fournis par le bureau fédéral de la statistique démentent l'accusation portée par M. Howson à savoir que les prix de la gazoline et de l'huile étaient élevés chaque année au temps de la moisson. La question de la gazoline et de ses prix a été étudiée aux parlements de la Saskatchewan et d'Ottawa et on a trouvé qu'on n'y pouvait rien faire.

L'opposition est incapable d'apporter des critiques constructives. On critique surtout le gouvernement parce qu'il n'a pas réussi à équilibrer son budget. Si tel est le cas, chaque gouvernement du Canada devrait être le point de mire de toutes les condamnations.

Répondant à la suggestion de M. Howson, laquelle proposait une réduction notable dans les salaires élevés de certains fonctionnaires, M. Brownlee dit qu'il n'y avait que 23 fonctionnaires, y inclus les ministres qui recevaient un salaire de plus de $5,000.

Si certaines réductions étaient effectuées, la province se priverait des services des meilleurs fonctionnaires civils, dit M. Brownlee.

La province de l'Alberta, dit M. Brownlee, n'est pas celle qui offre la plus piètre figure de toutes les provinces des Prairies au point de vue des déficits. Seule la province du Manitoba montre un déficit moins considérable que celui de l'Alberta. Enlevez du compte des déficits le montant du fonds d'amortissements, le total du déficit de l'Alberta est $7,400,000.

Pas de moratorium

Une motion à l'effet de déclarer un moratoire des dettes en Alberta a été quasi unanimement rejetée, par le comité de l'agriculture, composé de tous les membres de la Chambre.

Le parrain de cette motion était M. A. M. Matheson, de Végreville, lequel déclara qu'un moratoire était présentement nécessaire comme étant le seul moyen d'effectuer un compromis entre les débiteurs et les créanciers. Quelques membres seulement votèrent en faveur de cette motion; les autres membres du comité la rejetèrent sous le prétexte que les conditions actuelles ne nécessitaient pas l'application d'une telle mesure.

Amendement défait

Par un vote de 38 à 19, l'amendement de non-confiance proposé par M. Howson, chef libéral, a été défait par la Chambre.

Les prêts de grains de semence

Le gouvernement a fait adopter une loi qui aidera plusieurs fermiers. C'est la loi relative aux prêts de grains de semence aux fermiers pauvres. Ces prêts expireront le 15 mai et ne devront pas excéder les taux suivants: pour un quart de section, $60.00; pour une demi section: $100.00; pour trois quarts de section: $125.00, et $150 pour une section ou plus. Le remboursement de ces prêts se fera par un prélèvement sur la récolte de l'emprunteur des années 1934 et 1935. Ce remboursement prime tous les autres, à l'exception de ceux stipulés dans les bills de la loi de vente.

La restriction des emblavures

Le premier ministre Brownlee a déposé un projet de loi destiné à mettre en vigueur l'accord universel sur la restriction des emblavures. Dans ses grandes lignes, ce projet de loi créera des bureaux de contrôle de la vente et de la livraison des blés, restreindra la production pour l'année 1934-35. Il autorise la création d'un bureau conjoint du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux pour la direction de la vente du blé et rend la province capable de mettre en vigueur l'accord de Londres.

Fin du débat sur le budget

Le débat sur le budget s'est terminé jeudi après-midi, après que la Chambre eût entendu un discours de l'hon. M. Reid, trésorier provincial, qui s'efforça de réfuter les principales critiques des adversaires du gouvernement.

Le vote sur l'adoption du budget a été de 39 voix à 12, soit une grosse majorité pour le gouvernement.

L'établissement de colons

Le gouvernement provincial se propose d'étudier un projet d'établissement de colons sur des terres de la province, à la suite de l'adoption d'une résolution présentée à cet effet par M. F. J. White, de Calgary. Le gouvernement est chargé de faire une étude sérieuse de ce problème et d'en faire connaître les conclusions devant la Chambre le plus tôt possible.

Les libéraux demandent une réduction de $550,000 dans les estimés

Pendant la discussion des crédits des ministères, M. W. H. Ross, député libéral de Calgary, a proposé une motion demandant que le gouvernement revise et réduise ses estimés de façon à diminuer le total des dépenses provinciales de $550,000. Cette motion, mise aux votes, fut battue par un résultat de 39 à 16.

—oOo—

La mauve des prairies est l'une des fleurs les plus utiles pour l'embellissement des demeures canadiennes et mérite d'être plus généralement cultivée. Ses feuilles sont d'un vert foncé riche tandis que les fleurs portées sur les tiges dressées poussent tout le long de la tige. On l'obtient facilement par voie de semis.

Parmi les essaims de criquets qui ont envahi la Rhodésie, Amérique du Sud britannique, et les différents districts d'Angola en Afrique occidentale portugaise, le passage d'un vol à Ganda a duré huit heures.

Les araignées rouges se multiplient sur les plantes dans des conditions de la maison et sont difficiles à détruire. On a obtenu de bons résultats en saupoudrant les plantes soigneusement, particulièrement le dessous des feuilles, avec de la fleur de soufre.

La première tentative de colonisation par les blancs en Australie a eu lieu en 1788 quelque 300 ans plus tard que dans l'Amérique du nord. Sydney, dans la Nouvelle Galle du Sud, et ce ne fut que vers 1825 que les premiers colons s'établirent à Adélaide et Melbourne. Cette dernière ville célèbre son premier centenaire cette année tandis que le Canada se prépare à célébrer le 400ème anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier.

Le mariage ne se fera pas

Mariage d'une catholique avec un Annamite qui refuse de se conformer aux lois de l'Eglise

CITE VATICANE.—On apprend de source semi-officielle que la jeune fille française de 18 ans, élève de couvent, choisie comme fiancée par l'empereur de l'Annam, ne peut pas marier ce dernier et rester catholique. Le mariage du jeune boudhiste de 21 ans, Bao Dai, et de la jeune fille Nguyen Hu-Hao, enfant d'un riche marchand de la Cochinchine, se heurte à des objections du pape, le potentat ne voulant pas s'engager à faire baptiser les enfants dans la religion catholique.

La fiancée de l'empereur n'a pas fait de demande officielle pour une dispense, dit-on, mais a fait une simple requête officieuse pour une expression d'opinion.

Le mariage était projeté pour le 24 de ce mois.

—oOo—

Le chômage a augmenté aux E.U.

Près de 12 millions de personnes sans travail dont 7 millions sans ressources.—"Le revenu des travailleurs et les prix des denrées et des vêtements

WASHINGTON — M. William Green, président de la Fédération américaine du travail, estime que le nombre des chômeurs a augmenté en janvier comme habituellement, mais dans des proportions moindres que les autres années.

Le total des chômeurs en janvier a été de 11,950,000, dont 7,100,000 sans aucun moyen de subsistance, les autres bénéficiant de divers secours, notamment des travaux publics.

La doctrine sociale de l'Eglise et les enseignements subversifs du temps présent

Les théories de la C.C.F. examinées à la lumière du bons sens et de la foi

Une lettre pastorale de Mgr Gauthier de Montréal

"De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustce en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes.

L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber.

Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: **diriger, surveiller, stimuler, contenir selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité.** Que les gouvernements en soient donc bien persuadés: plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques."

La C.C.F. et la lutte des classes

L'enquête ne nous conduit pas à des conclusions moins troublantes au sujet de la lutte des classes que comporte la réforme de la C.C.F. Elle y parait comme une nécessité. Les réquisitoires véhéments des propagandistes de la C.C.F. sur la grande pitié de la classe ouvrière, sur les fautes des classes dirigeantes et sur le capitalisme, que l'on rend responsable des malheurs actuels, alors que tant de causes y ont contribué, créent déjà dans les auditoires un ressentiment dangereux. A cette époque de gêne, d'énervement et d'inactivité, c'est un autre ton qu'il faut prendre. Il est imprudent aussi de parler toujours et partout de révoluton, même s'il s'agissait, comme on l'explique après coup, "de révolution mentale et pacifique". Il est à craindre que le peuple qui a goûté les violences de langage ne soit plus là pour entendre le correctif. Notons aussi telle doctrine sur le salaire et la plus-value qui ressemble de trop près à du Karl Marx et qui ne se réaliserait pas, on le prévoit aisément, sans résistance.

Et pourtant, l'un des Co-Ops le déclarait à la Chambre le 1er février 1933: "Notre groupe est décidé à atteindre le but qu'il a en vue par des méthodes pacifiques et tout en respectant l'ordre public" (1). Le nouveau parti semble donc condamner les procédés du communisme soviétique et n'avoir rien à faire avec l'Internationale rouge. Il s'en défend au surplus énergiquement. "La C.C.F. n'a aucune laison avec Moscou, absolument aucune" (2). "Nous n'avons pas et n'avons jamais eu affaire à Moscou. Nous ne prenons pas d'argent, nous ne prenons pas d'ordre de Moscou" (3). Il n'est pas de raison décisive de penser le contraire, et nous ne demandons pas mieux que de croire sur parole. Nous sera-t-il permis cependant de souligner et de regretter les sympathies trop bruyantes de la C.C.F. pour l'expérience des Soviets?—Les commentaires des Co-Ops autour de l'article 98 ne sont pas moins suggestifs. Et pourquoi ces protecteurs de l'ordre national interviennent-ils en faveur des communistes? Et pourquoi l'article 12 du programme de Régina réclame-t-il la liberté de parole et d'assemblée pour tous, sans exception évidemment pour les communistes révolutionnaires?

La C.C.F. et la force

Ce qui nous inquiète davantage, ce sont les affirmations catégoriques du nouveau groupe où il apparait clairement que si, pour arriver au but, le recours à la force n'est pas le moyen dont on aimerait se servir,—la manière légale, politique, constitutionnelle vaudrait mieux sans doute,—il pourrait bien être le moyen exceptionnel, regrettable tant qu'on voudra, mais nécessaire. Et voici des paroles qui nous en convainquent.

En Chambre, le 1er février 1933, après avoir déclaré des intentions très pacifistes, l'on ajoute: "Il se peut que le recours à la force soit inévitable, oui, si certaines gens persistent dans leur attitude et si l'on refuse aux citoyens de ce pays le droit de vivre dans une certaine aisance. Si un grand nombre de gens prétendent que nous ne pouvons poursuivre notre oeuvre constitutionnellement, et si l'on nous laisse entendre qu'il ne nous sera pas permis de le faire constitutionnellement, personne alors ne peut prédire ce qui se passera" (4). A Saskatoon le même orateur disait: "Or comment allons-nous acquérir ce pouvoir? Pour moi c'est une question d'ordre pratique. Il y a des gens dans nos organisations ouvrières, de même que dans les associations d'agriculteurs, qui prétendent que la seule chose à faire aujourd'hui est d'acquérir ce pouvoir par la force, par le recours aux armes, ou la violence, ou quelque chose dans ce genre. Bien entendu, depuis que le gouvernement fédéral a mis tant d'ardeur à supprimer ceux qui préconisent le recours à la force, cette opinion n'a pas été aussi ouvertement exprimée. Néanmoins, il y en a qui croient consciencieusement et fermement que c'est le seul moyen d'atteindre notre but. Cela ne me scandalise pas autant que d'autres, car s'il est juste pour une nation d'en vaincre une autre par la force, il est juste également pour une classe d'en vaincre une autre par les mêmes moyens" (5).

Qu'on se souvienne des discours prononcés à Moose Jaw et à London: "Les autorités fédérales ont la haute main sur les troupes et les tribunaux, et le travail organisé ne pourra obtenir ce qu'il veut tant qu'il n'aura pas, de quelque manière, mis la main sur les troupes et les tribunaux" (6).—"Nous devons nous grouper pour imposer ces changements. Ils nous faut faire l'effort requis. Des gens nous rétorquent que c'est du socialisme, du communisme, c'en est peut-être. Qu'importe, mais enfin quel est le maître en ce pays?" (7).

Il faut retenir avec soin de telles paroles qui révèlent dans une lumière inquiétante le fond des idées et des intentions. Il y a souvent dans les partis politiques comme dans les familles des enfants terribles qui disent tout haut leurs pensées au risque d'embarrasser leurs chefs ou leur entourage. La C.C.F. n'en manque pas, et l'un d'eux nous déclare: "Tous les progrès réalisés l'ont été au prix de bien du sang et des larmes. . . Mais la coopération est impossible entre les exploités et les exploiteurs. Il n'y a pas de coopération entre le loup et l'agneau tant que celui-ci n'a pas été dévoré. Il n'y a pas de coopération entre les ouvriers et les patrons à cause de l'exploitation inhérente au système" (8).

Et nous, nous disons que si les dirigeants de la C.C.F. ne voulaient en aucune circonstance, comme un moyen ordinaire ou exceptionnel, de la lutte des classes et du recours à la force—ce qui ne ressort pas précisément des textes que nous venons de citer—ils y seront portés rapidement et malgré eux en vertu des principes et des actes qu'ils ont posés. Comment peuvent-ils espérer qu'un tel changement s'opère sans effraction et que tant de gens, parmi les plus puissants, se laissent bousculer et déposséder sans protestation et sans représailles? Le groupe modéré est déjà débordé par les outrances de l'extrême gauche. Réussira-t-il à faire prévaloir les méthodes pacifiques qui lui paraissent la manoeuvre la plus habile? Et s'il tenait à garder des idées modérées, survivrait-il longtemps au triomphe du parti? Il faudrait ne pas savoir, comme nous savons, ce qui se passe au sein de la C.C.F., et oublier l'histoire, pour ne pas en douter. Le socialisme ne sera toujours que le précurseur du communisme. Se trouverait-il des catholiques qui eussent encore la naïveté de penser qu'il leur suffirait de s'embrigader dans la C.C.F. pour y imposer des idées de mesure et de justice? Ce qui est plutôt certain, c'est qu'ils seront les premières victimes.

"De quelle force supérieure et d'ordre moral. . . ?

Enfin de quelle force supérieure et d'ordre moral a-t-on pénétré cette Réforme sociale? Car c'est d'une réforme que l'on nous parle, complète, radicale, de fond en comble. Pour empêcher les soulèvements d'une masse populaire dont on exalte faussement les droits méprisés et pour convaincre de se dépouiller la classe possédante dont on exagère passionnément les torts et les devoirs, de quel moyen merveilleux dispose-t-on? Le nouveau système ne nous offre qu'une conception matérialiste de l'ordre social. c'est le dernier point que nous devons expliquer.

L'homme, assurément, peut chercher à acquérir les biens matériels et, nous l'avons vu, ce n'est pas l'Eglise qui l'en empêche. Un chrétien n'ignore pas toutefois que sa raison d'être et sa fin sont de rejoindre un jour le Dieu qui l'a créé, et il prépare cette récompense dans l'amour et le service de son Seigneur, ce qui veut dire dans l'accomplissement des devoirs que lui impose sa qualité d'être raisonnable et social. Car, ne l'oublions pas, il est chrétien dans son activité publique comme dans son activité privée. Les sociétés comme les individus doivent reconnaître Dieu et se soumettre à sa loi. C'est même la première responsabilité de ceux qui gouvernent de respecter cette hiérarchie providentielle et de protéger d'abord les valeurs spirituelles des peuples. Ils se rappelleront d'ailleurs que l'autorité sociale "ne peut se fonder sur les intérêts temporels et matériels, mais ne peut venir que de Dieu, créateur et fin dernière de toutes choses" (9). Ces considérations ne sont pas superflues à une époque où de par le monde on médite de jeter les bases d'un ordre nouveau. Je veux citer intégralement le paragraphe de Pie XI intitulé "Rationalisation chrétienne", et dont on admire dans les milieux les plus divers la sagesse et la sérénité:

La "rationalisation chrétienne"

"Les experts en sciences sociales appellent à grands cris une rationalisation qui rétablira l'ordre dans la vie économique. Mais cet ordre que nous réclamons avec insistance et dont nous aidons de tout notre pouvoir l'avènement restera nécessairement incomplet, aussi longtemps que toutes les formes de l'activité humaine ne conspireront pas harmonieusement à imiter et à réaliser, dans la mesure du possible, l'admirable unité du plan divin. Nous entendons parler ici de cet ordre parfait que ne se lasse pas de prêcher l'Eglise et que réclame la droite raison elle-même, de cet ordre qui place en Dieu le terme premier et suprême de toute activité créée et n'apprécie les biens de ce monde que comme simples moyens dont il faut user dans la mesure où ils conduisent à cette fin. Loin de déprécier comme moins conforme à la dignité humaine l'exercice des professions lucratives, cette philosophie nous apprend au contraire à y voir la volonté sainte du Créateur qui a placé l'homme sur la terre pour qu'il la travaille et la fasse servir à toutes ses nécessités. Il n'est donc pas interdit à ceux qui produisent d'accroître honnêtement leurs biens; il est équitable, au contraire, que quiconque rend service à la société et l'enrichit profite, lui aussi, selon sa condition, de l'accroissement des biens communs, pourvu que, dans l'acquisition de la fortune, il respecte la loi de Dieu et les droits du prochain, et que, dans l'usage qu'il en fait, il obéisse aux règles de la foi et de la raison. Si tout le monde partout et toujours se conformait à ces règles de conduite, non seulement la production et l'acquisition des biens de ce monde, mais encore leur consommation, aujourd'hui, si souvent désordonnée, seraient bientôt ramenées dans les limites de l'équité et d'une juste répartition. A l'égoïsme sans frein, qui est la honte et le grand péché de notre siècle, la réalité des faits opposerait cette règle à la fois très douce et très forte de la modération chrétienne qui ordonne à l'homme de chercher avant tout le règne de Dieu et de sa justice, dans la certitude que les biens temporels eux-mêmes lui seront donnés par surcroît en vertu d'une promesse formelle de la libéralité divine".

La C.C.F., elle aussi, projette de fonder un nouvel ordre social. Elle a présenté son programme de Calgary comme un défi à l'ordre social existant: "a challenge to the existing social order". Elle demande des changements radicaux, politiques et économiques: "radical, political and economic changes". L'un veut "inaugurer par des méthodes constitutionnelles légales un nouvel ordre social" (10). Un autre dit: "La question est de savoir si maintenant nous sommes disposés à établir un ordre social" (11). Et le chef affirme qu'il s'agit "d'une révolution complète de notre structure économique et sociale". Puisqu'il en est ainsi, nous sommes en droit d'attendre un programme politique complet, à la fois économique et moral, et qui tienne compte de la nature et du but de la société humaine.

(à suivre)

(1) Débats, p. 1798.
(2) Débats, p. 1797.
(3) Débats, p. 2335.
(4) Débats, p. 1797.
(5) Débats, p. 2082.
(6) Débats, p. 2082.
(7) Débats, p. 1832.
(8) Débats, p. 1846.
(9) Quadragesimo anno.
(10) Débats, p. 1818.
(11) Débats, p. 1807.

La vie en Alberta

CALGARY

Bulletin paroissial. Lundi 19 mars, grand'messe en l'honneur de S. Joseph, recommandée par M. Guérard.

Dimanche 25 mars, les Rameaux; office de la bénédiction, page 290, la procession, page 292, et la messe "Domine", page 295, sans Gloria, une seule oraison, lecture de la Passion selon S. Mathieu, Credo, préface de la Croix, et Benedicamus Domino.

Dans la semaine sainte, on lira la Passion: mardi, selon S. Marc; mercredi, selon S. Luc et le vendredi saint, selon S. Jean.

L'heure d'adoration sacerdotale du 15 mars s'est faite à Sainte-Famille d'une façon certainement édifiante puisqu'elle fut l'occasion pour toute notre population de témoigner aussi sa piété. Un grand nombre de familles s'est rendu à l'église dès le commencement de l'exposition et y demeura en prière jusqu'au bout de l'office. Dimanche après midi, le 18, nos gens sont de nouveau passés au pied de l'Eucharistie exposée publiquement à l'adoration des fidèles, s'unissant ainsi à tout l'univers catholique, qui donnait en même temps dans toutes les églises du monde le témoignage de sa foi et de sa soumission au pape qui l'y avait invité. Si tous ceux qui ont répondu en catholiques exemplaires à l'appel de l'Eglise, pour exprimer l'action de grâce de la terre qui a été enrichie, il y a 1934 ans, du don précieux de la sainte eucharistie et de celui de la continuation du sacerdoce de J.-C. parmi les hommes, ne l'ont pas fait pour s'attirer le témoignage des hommes, il est vrai quand même qu'en rappelant leur piété c'est rendre gloire à Dieu à qui cette piété s'adressait.

Un décès. La paroisse Sainte-Famille vient de perdre un de ses vieux et bons paroissiens dans la personne de M. Joseph Célestin Fortin. Quoique malade et retenu à sa chambre depuis au moins quatre mois, son entourage espérait encore qu'il vivrait plus longtemps, quand un brusque avancement de la maladie fit appeler en toute hâte M. le curé et M. le Dr Beauchemin dant la nuit de dimanche à lundi. Sur le conseil du médecin, on lui administra les sacrements des mourants qu'il reçut avec pleine connaissance, il suivit aussi dans une calme piété les prières des agonisants, puis il rendit son âme à Dieu à peine quelques instants après que ces prières furent dites.

M. Fortin était né, il y a 78 ans, à St-Georges des Illinois, où il se maria il y a déjà 56 ans, avec Rose de Lima Lécuyer, qui lui survit. Après avoir vécu plusieurs années à Chicago et dans les environs, la famille Fortin vint s'établir en Alberta vers 1909 et se fit cultivateur à Langdon sur une magnifique ferme qu'il possède encore au moment de sa mort. Depuis quelques années cependant, la famille s'était retirée à Calgary, après avoir confié l'exploitation de la ferme à un fermier d'expérience. Plusieurs fils Fortin sont établis aux Etats-Unis, et une fille: Mme Frank Stell habite Calgary même.

Quand la paroisse française de Calgary se fonda, elle trouva en M. et Mme Fortin des paroissiens exemplaires, qui depuis le premier moment, ne cessèrent jamais de prouver par leur conduite et leur zèle, la joie que cette fondation apportait à leurs vieux coeurs de catholiques français. Le défunt fut un des membres fondateurs de notre conférence Saint-Vincent de Paul, et l'un des marguilliers de Sainte-Famille.

La dépouille mortelle est exposée dans la chapelle mortuaire Foster and Foster, où nous irons prier au corps jeudi soir au sortir de l'office de la retraite. Les funérailles auront lieu à Ste-Famille vendredi, le 23 mars, à 7 h. 45 pour accommoder les paroissiens qui se trouveront à l'église à ce moment à la suite de l'office de la disparus, le pieux souvenir d'une prière qui ne cesse pas de demander le repos éternel pour ces dignes chrétiens et ces francs patriotes qui l'ont toujours édifiée.

Le souvenir de cet homme de bien demeurera longtemps lui aussi, semblable à ces pionniers qui sont déjà disparus après avoir donné le bon exemple d'une vie chrétienne et d'un patriotisme qui les honorent autant que leur religion et leur loyauté nationale les ont enrichis de mérites durables. C'est avec un sentiment de profonde vénération et de tristesse que la population française apprendra la mort de ce bon vieillard, et qu'elle lui gardera, comme elle continue de le faire pour nos autres chers retraite.

Le Bulletin paroissial offre à Mme Fortin et à la famille l'expression de sa plus sincère sympathie. R.I.P.

Notre retraite paroissiale. Le groupe accoutumé de la paroisse fait bien sa retraite. La piété et le grand intérêt qu'on porte aux instructions du prédicateur sont un témoignage du travail vraiment sérieux que chacun fait pour profiter de la retraite. C'est consolant pour le missionnaire de voir ainsi les âmes monter si docilement et si religieusement vers les lumières de la vérité. Et une telle semaine ne saurait rester sans fruits pour tout le monde, elle éveillera des ambitions de salut qui nous sanctifieront tous, espérons-le, et qui nous mériteront d'abondantes bénédictions.

Courage donc jusqu'à la fin, si nous voulons goûter la satisfaction d'un devoir bien accompli.

Le Bulletin paroissial de Sainte-Famille.

SAINT-PAUL

Lundi, le 12 courant, les gens de Saint-Paul qui se rendirent à la salle paroissiale purent entendre une très intéressante conférence sur: "Les industries dans la province de l'Alberta".

Le président de la chambre du commerce présenta le principal conférencier, M. Studbury, qui est commissaire industriel de l'Alberta.

Le R. P. Larose parla d'abord; ce qu'il fit en français, expliquant le but de l'assemblée, qui est d'encourager les gens d'acheter les produits albertains afin de donner de l'emploi à nos concitoyens.

Après le R. P. Larose, M. Studbury prit la parole.

Il parla d'abord de la betterave à sucre. Dans le district de Saint-Paul, dit-il, vous avez obtenu le plus fort pourcentage de sucre de vos betteraves qu'en aucun autre district de la province, même, continue-t-il, vous avez obtenu de meilleurs résultats que dans le sud de la province, où on se sert de l'irrigation.

Je m'occupe, dit-il, de prendre des informations sur l'idée des gens à savoir s'il serait possible d'avoir un peu partout des manufactures en miniature qui transformeraient la betterave en sirop; qui pourrait ensuite être envoyé à la raffinerie avec un coût minimum de transport. Je crois, dit-il, qu'il existe en Allemagne et en France un procédé, par lequel on transforme la betterave en sirop à un coût très modéré.

Si les gens, continue-t-il, veulent des raffineries dans leurs localités qu'ils achètent du sucre de l'Alberta et non du sucre et sirop venant de par delà la frontière albertaine, de la Colombie anglaise et encore moins de Cuba.

Ensuite le conférencier parla de la laine, il montra quelques échantillons de laine "worsted" produits en Alberta et démontra sa qualité. Il demande aux gens d'encourager l'usine de laine de Calgary—la seule de l'Alberta.

Il dit que des gens vont quelquefois à son bureau lui demander s'il serait possible d'avoir des usines à laine dans leurs localités.

Je leur pose la question à savoir d'où provient la laine avec laquelle leurs bas sont faits et pas un encore n'a pu me répondre qu'elle provenait de l'Alberta.

Encouragez donc nos industries qui s'occupent de la laine et de toutes autres choses; nous créerons ainsi des emplois pour nos garçons et filles qui battent la semelle sur le pavé des villes.

Le conférencier parla aussi des salopettes et des chemises. Nous avons dans l'Alberta des usines qui font ces articles, pourquoi les acheter ailleurs? vous ne pouvez certainement pas trouver ailleurs de meilleures salopettes et chemises que celles fabriquées dans l'Alberta.

Il parla également du tabac. Le tabac mûrit ici plus vite qu'ailleurs à cause de la longueur des journées.

Nous avons, dit-il, une manufacture pour le lin à Medicine Hat et nous n'avons pas assez de lin dans la province pour fournir cette usine. Nous avons du blé en si grande quantité que nous ne pouvons pas en disposer, mais nous n'avons même pas assez de lin pour fournir l'usine de Medicine Hat. Cette usine doit acheter beaucoup de sa matière brute de la Saskatchewan et cette année elle sera obligée d'aller jusqu'en Argentine pour s'approvisionner.

Maintenant, savez-vous qu'il entre un char de biscuits par semaine à Edmonton.

Nous avons en Alberta toutes les matières premières à la confection des biscuits: blé, crème et sucre. Qui pourra croire qu'il entre seulement à Edmonton un char de biscuits par semaine venant de l'Est.

Nous envoyons nos matières premières dans l'Est, lesquelles sont transformées là-bas en biscuits et ensuite réexpédiées; voyez-vous tous ces emplois que nous créons pour les gens de l'Est?

Les bonbons que nous achetons en grande majorité manufacturés dans l'Est, encore de l'emploi pour ailleurs.

Dans l'Alberta, continue-t-il, on produit des légumes incomparables, mais on fait venir d'outre-frontière pour des millions de légumes en boîtes. Dans l'Oregon on possède, dit-il, une cannerie ambulante au coût de $750.00. Ne serait-il pas possible d'avoir la même chose dans chaque district qui constitue la province de l'Alberta. Cela coûterait bien meilleur marché que conserver ses légumes dans des bocaux de verre.

A cette conférence il y avait un petit magasin modèle, composé de marchandises fabriquées en Alberta. Il y avait-même deux commis, M. MacDonald, de Gainers. Ltd., et M. Jacob, de Great West Garment Co., qui ont représenté une petite comédie d'une personne qui exigeait des produits albertains et qui, d'autre part, achetait n'importe quoi. Cette petite comédie fut des plus appréciées. Finalement on demanda aux habitants de Saint-Paul de ne pas faire comme certains qui ne s'occupent pas de ce qu'ils achètent mais veulent dans leurs localités avoir raffineries, moulin à laine, etc., etc.

La soirée se termina par le chant, O Canada.

Dimanche, le 11 courant, il y eut partie de cartes sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus. Il y eut jeu de bridge, cinq cents et whist. De nombreux et beaux prix furent distribués aux gagnants.

A la fin de la soirée un petit programme fut exécuté. Déclamation: "La bénédiction", de François Coppée, par M. Palma St-Amour. Musique et chant par MM. Joffre et Aimé Tétrault. Comédie: "La cause de Baptiste", par M. Albert Tremblay qui personnifiait l'avocat, et Edmond Desmarais qui représentait "Baptiste".

Cette soirée fut organisée pour défrayer les dépenses d'amélioration du maitre autel de l'église.

La soirée se termina par le chant national.—Corr.

GIROUXVILLE

Baptême. A M. et Mme Eliphe Girard, un fils baptisé Joseph René Guy. Parrain, Philippe Girard, oncle de l'enfant, et marraine, Mlle Jeanne d'Arc Boucher. Porteuse, Dame Veuve Girard, grand'mère de l'enfant.

Température. Les corbeaux ne se sont pas encore montrés, on n'a pas encore entendu leurs krow! krow! habituels; donc le printemps n'est pas encore arrivé. Cependant le thermomètre a monté jusqu'à 64 en-dessus, un nouveau record, et du 55 et du 60 on en a eu depuis deux semaines! Et avec cela, du soleil à longues journées déjà; en conséquence, la neige a disparu en plusieurs endroits et des ruisseaux sont devenus des torrents que rien peut retenir. Tout de même nous aurons encore des giboulées ou bourrasques de neige molle et folle que le soleil fera fondre en un jour.

En préparation. Notre chorale a commencé ses exercices de chant préparatoire à la Semaine Sainte et Pâques qui en est le couronnement glorieux. Le dévouement ne manque point et il y a de l'esprit de foi à parcourir des distances de 5, 6, 10 milles deux fois par semaine pour assister aux pratiques et répétitions.

De même, un comité de dames et de demoiselles a été formé dimanche dernier en vue de préparer séance dramatique et musicale pour la mi-avril ou commencement de mai, alors que les chemins seront beaux et avant les travaux des semailles.

The Campbell Furniture Ltd., et la radio. Tous les radiophiles sont au courant que la Campbell Furniture Ltd. a fourni toute une série de disques de morceaux de musique sacrée au poste CJCA d'Edmonton. Ces morceaux de choix réellement inspirés ont été grandement et hautement appréciés; pour notre humble part, nous avons cru de notre devoir de féliciter ces messieurs de leur oeuvre éducatrice, morale et religieuse. Nous en avons reçu la réponse suivante qui mérite d'être reproduite dans le journal:

"I wish to tell you that for six years I have tried in a humble way to do what you say in your letter. I have given freely of my time and money to carry out the second part of the law, to give him food for thought, to give inspiration through music.

I love the sacred music the best and the one I have is just as near heavenly music as we poor mortals can ever hope to listen to.

Your letter hit the real spirit of my service more than any letter I have as yet received. It makes me glad to know that there is one who can penetrate into a real christian service as I intended my actions to be in bringing the best into the hearts and homes of the people.

(Signé) Albert Neale.

Et de M. Alex. G. Campbell, les quelques lignes suivantes:

It has pleased us greatly to know that our efforts have received such approval. . .

Ces lettres se passent de commentaires.—Corr.

LAMOUREUX

Il faut habiter la campagne pour se faire une idée des chemins actuels et se rendre compte des difficultés de communication. En dépit de toutes ces circonstances adverses, nos braves paroissiens s'étaient rendus en foule à la soirée familiale, dimanche dernier. Sans doute les arrivées furent plutôt lentes, car on enregistrait encore des entrées vers 10 h. 30. La partie de cartes se terminait vers 9 h. 45. Les prix des dames, donnés par Germaine Rocque, un anonyme de Fort Saskatchewan, et Mme Joseph Gravelle, furent gagnés par Eva Paradis, Mme Desrosiers et Mme Siméon Langlois. Les prix des hommes offerts par Emile Normandeau, Léo Godbout et Henri Normandeau furent enlevés par le R. P. Fortier, S.J., Hervé Lamoureux et Ephrem Langlois. Il n'y avait pas de prix de consolation. Ces six prix étaient distribués aux meilleurs joueurs. Le prix d'entrée échut à Mlle Nixon et celui de la rafle à Edmond Gaumont, l'un donné par Mme Hector Lamoureux et l'autre par Mme Emilien Paradis.

Après la distribution des prix nous eûmes le plaisir d'entendre M. P. E. Poirier qui nous fit brièvement l'historique de l'A.C.F.A. et le R. P. Fortier, S.J., qui nous expliqua de façon fort plaisante le fonctionnement de l'Association. Puis résumant les devoirs de tout bon Canadien français, il nous montra lumineusement les raisons que nous avons d'encourager l'Association, de surveiller l'enseignement du français dans les écoles, et de soutenir notre journal la Survivance. On écouta avidement les paroles des orateurs, à l'exception de quelques jeunes écervelés que chacun montrait du doigt avec pitié.

Pour terminer, se déroula un petit concert très intéressant. L'orchestre Langlois ouvrit le feu par des morceaux de musique entrainants. Puis la petite Rita Philion nous dit gentiment un joli monologue: "Je suis brouillée avec mon futur". Ensuite Denise Moret et Stacia Baker exécutèrent avec une grâce toute enfantine de petites danses. Inutile de dire qu'elles furent rappelées avec insistance.

Laurent Rocque nous fit entendre, dans la demie obscurité une chanson évoquant les souvenirs d'un jeune homme éloigné de sa mère.

Rose Gaumont, d'un air décidé, dit avec esprit: "Les embarras de Chrasie" ce qui amusa bien la galerie. Enfin Cécile et Zéphir Normandeau, dans deux petites scènes, nous firent assister à des phrases vécues de la vie canadienne. Ils furent très applaudis.

Nous remercions tous les assistants, spécialement nos bons voisins de Fort Saskatchewan et nos dévouées Dames d'Autel à qui revient en grande partie le succès de cette soirée.

Cet hiver a été fécond en accidents occasionnés par la hache ou la scie meurtrière. C'est ainsi que nous devons ajouter à la liste des blessés Joseph Rocque et Charles Paradis qui ont eu les doigts endommagés assez sérieusement par la scie circulaire. Plusieurs autres personnes dont nous n'avons pas retenu les noms ont été victimes d'accidents analogues.

Eva Godbout est de retour de l'hôpital en bonne convalescence. On nous annonce aussi que Roland Gaumont dont la maladie s'est prolongée au delà d'un mois, prend des forces et sera bientôt en mesure de rentrer dans sa famille.—Corr.

Une enquête sur les banques

Sir Herbert Holt et Sir Charles Gordon seront au nombre des témoins

OTTAWA.—Il a été décidé que les banques et banquiers du Canada seront sujets à une vaste enquête de la part du comité des banques de la Chambre des Communes. Sir Herbert Holt, président de la Banque Royale du Canada, et Sir Charles Gordon, président de la Banque de Montréal, seront au nombre des témoins appelés à rendre témoignage sur la relation générale des banques par rapport au pays tout entier.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	47½
No 2 Nord	42½
No 3 Nord	40½
No 4 Nord	37
No 5 Nord	34½
No 6 Nord	32
Fourrage	27½
Avoine—	
No 2 C W	21⅞
No 3 C W	19⅝
Fourrage	19⅛
Orge—	
No 3 C W	24½
No 4 C W	23½
No 5 C W	22
Seigle—	
No 2 C W	27
No 3 C W	22
No 4 C W	20

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	66⅛
No 2 Nord	60⅜
No 3 Nord	58⅜
No 4 Nord	57⅝
No 5 Nord	53⅝
No 6 Nord	47⅝
Fourrage	45⅛

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	65⅝
No 2 Nord	62⅞
No 3 Nord	61⅛
No 4 Nord	59⅛
No 5 Nord	56⅛
No 6 Nord	54⅛
Fourrage	52⅛
Avoine—	
No 2 C W	33¾
No 3 C W	31½
Fourrage	31⅛
Orge—	
No 3 C W	39⅞
No 4 C W	38⅞
Seigle—	
No 1 C W	45⅞

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.25 à 3.75
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	5.50
" " moyens	4.50 à 5.09
Bouvillons de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualite moyenne	3.25 à 3.75
Vaches de choix	2.00 à 2.50
" moyennes	1.25 à 1.75
Taureaux	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	6.00 à 6.50
Agneaux de bonne qualité	4.00 à 5.50
Agneaux qualité moyenne	2.50 à 3.50
Moutons d'un an	2.50 à 4.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	7.75
Boeufs d'engrais—	
De choix	3.50
Bonne qualité	2.75 à 3.25
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.50
Vaches	1.00
Crème	
Spéciale	22
No 1	20
No 2	17

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	12	10	09
B	08		
C	08		

Beurre—	
No 1, en boite	29
Enveloppé, No 1	28
" No 2	27
" No 3	26
Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	06
Poulets, No 2	04
Poules, No 1	06
Poules, No 2	04

Volailles préparées—

	A	B	C
Poulets	10	08	06
Poules	08	06	02

Encore quelques millionnaires

LONDRES.—Les commissaires aux recettes intérieures du royaume publient leur rapport. Il ressort de cet intéressant document que 94 personnes ont des revenus annuels dépassant 8 millions; 57 autres ont annuellement de 6 à 8 millions à dépenser, tandis que 182 se contentent modestement de sommes comprises entre 4 à 6 millions.

M. Sauvé présenté à George V

LONDRES.—Le ministre des postes du Canada, M. Arthur Sauvé, a été présenté au roi, la semaine dernière. Le haut commissaire du Canada à Londres, M. Howard G. Ferguson a fait la présentation.







Notes Agricoles

Il est difficile de prédire quelle sera l'étendue ensemencée en blé en Russie parce que tout le système de culture de ce pays est en voie de transition. En 1914 les emblavures se chiffraient par 83.9 millions d'acres; en 1922, par 34 millions; en 1931, par 92 millions, mais en 1932 et en 1933 elles ont été largement réduites.

Les expéditions de bestiaux de l'Ouest à l'Est du Canada l'année dernière se décomposaient ainsi: 90,239 boeufs; 4,159 veaux; 287,283 porcs, et 55,162 moutons.

La race de chèvres Saanen est originaire de l'Oberland bernois, en Suisse, où elle a été sélectionnée pendant longtemps pour sa haute production de lait.

Le vrai cheval arabe est l'espèce Kehcilan qui a été produite à l'état pur depuis l'époque de Mahomet (environ 570 A.D.) A l'heure actuelle l'Arabie ne possède que 1,000 animaux de ce type. Il y en a d'autres types distinctifs, et en outre il y a une multitude d'espèces orientales qui sont comprises dans l'espèce "Arabe".

La population bovine de la France dépasse 15,000,000 de têtes. Les boeufs de travail sont graduellement remplacés par des chevaux depuis que l'on cherche à obtenir un développement plus hâtif dans les différentes races.

Sur un haut plateau du nord de la Colombie britannique, à quelque 3,000 pieds au-dessus de la mer, une invasion de la tordeuse de l'épinette est depuis longtemps en voie de développement dans une forêt composée de sapins baumiers et d'épinettes d'Engelmann.

Un superbe peuplement de pruches vierges est encore intact au centre de la Nouvelle-Ecosse, au nord du Lac Rossignal; c'est une forêt féerique.

La grande région d'épinettes noires qui traverse le nord de Québec et le nord de l'Ontario existe encore, quoique grandement réduite par les coupes de bois, par les incendies et par la colonisation le long du chemin de fer transcontinental.

Le nombre de porcs classés au Canada en 1933 était de 3,172,986.

La quantité de boeuf classé et vendu au Canada l'année dernière a été de 30,682,609 livres; elle était de 21,748,768 livres en 1932.

L'étendue ensemencée en blé en Allemagne est maintenant un peu plus grande que dans les années d'avant-guerre, et elle tend à augmenter.

En raison de la demande croissante de miel canadien au Royaume-Uni et dans les autres pays, on propose une nouvelle mesure législative pour le classement, l'inspection et le rassemblement du miel canadien pour l'exportation.

Les pays du bassin du Danube en Europe, par ordre d'importance dans le commerce mondial du blé, sont la Hongrie, la Yougoslavie, la Roumanie, et la Bulgarie. Avant la guerre, ils formaient l'un des plus grands territoires à blé du monde.

La Division de l'Entomologie, de même que les autres Divisions du Ministère fédéral de l'Agriculture, est au service du peuple canadien; elle est maintenue pour aider les cultivateurs, les arboriculteurs, les jardiniers et les citoyens en général dans les difficultés que peuvent leur causer les invasions d'insectes.

Considérés dans leur rapport à la vie végétale, les facteurs climatériques les plus importants sont la température, la condensation et l'évaporation. Le vent, le soleil et l'humidité sont de moindre importance.

La production de laine du monde (Russie non comprise) en 1933 est évaluée provisoirement à 3,410,000,000 de livres (laine en suint), une diminution de 180,000,000 livres par comparaison à 1932. C'est là la première forte diminution que l'on ait enregistrée depuis dix ans.

Les pucerons ou poux des plantes de différentes espèces attaquent presque toutes les plantes au Canada. Ce sont des insectes suceurs qui ne peuvent être maîtrisés par l'emploi d'un poison de l'estomac comme l'arséniate de plomb. Le sulfate de nicotine est l'insecticide le plus généralement employé contre les pucerons. On peut l'employer sous forme liquide, en pulvérisation, ou sous forme de poussière.

En Nouvelle-Ecosse le marché domestique n'absorbera pas plus de 10 pour cent de la récolte commerciale de pommes; il s'exportera donc environ 90 pour cent de sa récolte.

Pommes de terre de semence certifiées

Les producteurs qui n'ont pas encore fait leurs provisions de pommes de terre de semence feront bien de donner leur commande immédiatement pour s'éviter des désappointements. Le Service fédéral de certification des pommes de terre fait rapport que l'étendue affectée à la production de semence a été réduite de 2,000 acres cette année parce que la plus grande partie de la récolte de semence s'était vendue l'année dernière à des prix qui n'étaient guère supérieurs aux prix des tubercules de table. La qualité de la récolte est très satisfaisante cette saison. La prime est beaucoup plus élevée et la demande spécialement bonne. Déjà les expéditions d'exportation dépassent 1200 charges de wagons contre 750 charges à cette époque l'année dernière; la perte dans les entrepôts, en raison de la gelée, a été beaucoup plus forte que d'habitude, aussi les approvisionnements pour les marchés au pays sont les plus faibles que l'on ait vus depuis bien des années. Les Irish Cobblers certifiés seront rares à l'époque de la plantation.

Les acheteurs devraient toujours insister pour que tous les sacs de pommes de terre de semence qu'ils achètent portent l'étiquette officielle délivrée par le Service fédéral de l'inspection des maladies des plantes. Ces étiquettes sont distribuées gratuitement à tous les tubercules qui sont jugés bons pour servir de semence; si l'étiquette officielle du gouvernement ne paraît pas sur le sac, c'est que les pommes de terre ne sont bonnes que pour la table et, dans ce cas, l'on ne devrait pas payer les prix demandés pour la semence. Il n'y a que deux catégories de tubercules de semence "Certifiés Extra No 1" et "Certifiés petits, 1½-3 onces"; si les étiquettes n'indiquent pas ces catégories, c'est que les patates ne sont pas des patates de semence.

On peut se procurer gratuitement, en s'adressant au Botaniste du Dominion, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, des listes des producteurs ayant de la semence certifiée en vente.

John Tucker,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

La luzerne ladak

On s'intéresse beaucoup à cette nouvelle variété de luzerne qui vient de la province de Ladak dans le nord de l'Inde. Cultivée sur ces hauts plateaux secs où les étés sont extrêmement chauds et les hivers très froids, cette variété a développé une rusticité qui la rend spécialement adaptée aux régions de terre sèche des tats de l'Ouest et des provinces des Prairies du Canada.

La luzerne Ladak a été essayée depuis quelques années dans différentes parties des Etats-Unis et elle a donné des résultats très encourageants, soutenant avantageusement la comparaison avec la Grimm, la Hardigan et les autres variétés généralement cultivées. C'est une luzerne de longue durée, très résistante à la sécheresse, à la gelé et à la brûlure bactérienne.

En 1927 la station expérimentale fédérale des herbages à Manyberries, Alberta, s'est procuré de la graine de Ladak du Montana. De petites parcelles ont été ensemencées de huit variétés différentes de luzerne, y compris la Ladak et la Grimm, inclusivement, la Ladak s'est montrée la plus rustique de toutes les huit variétés à l'essai.

Au printemps de 1932 le Service des Plantes Fourragères à Ottawa a distribué de la graine de Ladak aux fermes expérimentales fédérales dans l'est et l'ouest du Canada, afin que cette variété puisse être essayée dans des conditions très différentes de sol et de climat.

Voici les résultats qui ont été obtenus à quatre des stations de l'ouest: à Beaverlodge, la Ladak a battu la Grimm par 392 livres par acre pour une coupe de foin. A Indian Head, la Ladak a dépassé la Grimm par 833 livres par acre pour deux coupes. A Lethbridge la récolte était cultivée sous irrigation et de très gros rendements ont été obtenus. Ici, la Ladak a laissé loin derrière elle la Grimm pour la première coupe et encore un peu dans la seconde, donnant une différence totale de 1300 livres par acre. A Manyberries une petite quantité d'eau d'irrigation a été appliquée. La Ladak a dépassé la Grimm par 828 livres par acre dans la première coupe. La Grimm a cependant repoussé beaucoup plus vite que n'a fait la Ladak et a produit 789 livres de plus par acre que celle-ci dans la deuxième coupe. Il n'y avait que très peu de différence dans le rendement total.

Il ne faudrait pas tirer des conclusions bien arrêtées des résultats d'une seule année, mais nous pouvons dire, cependant, que les essais qui ont été conduits aux Etats-Unis et au Canada ont été très favorables à la Ladak qui paraît être une variété d'un grand avenir pour les provinces des Prairies du moins, et elle mérite d'être soumise à de nouveaux essais. Tant que ces nouveaux essais n'auront pas eu lieu, les cultivateurs feront bien de s'abstenir de cultiver la Ladak dans les districts où la Grimm est déjà cultivée pour la production de la graine, car un croisement pourrait se produire et ces deux variétés se mélangeraient. Au point de vue de l'apparence générale, ces deux variétés sont très semblables, mais la Ladak a une plus forte proportion de fleurs jaunes. On ne produit pas encore de graine de Ladak au Canada.

S. E. Clarke, agrostographe adjoint,
Service des Plantes fourragères,
Ottawa, Ont.

La vente du grain par l'intermédiaire des poules

La statistique toujours indiscrète nous apprend que la poule canadienne moyenne a pondu 112 oeufs en 1931. Or, les chiffres des fermes expérimentales nous disent qu'il faut en moyenne 65 livres de grain pour produire 112 oeufs par poule. Cent douze oeufs à 10 cents la douzaine donnent un revenu total de 93 cents pour chaque poule. Ceci laisse un revenu brut par 100 livres de nourriture de $1.43, ou un rapport par boisseau de 39 cents pour le blé, de 58 cents pour l'orge et de 55 cents pour l'avoine. Les prix moyens pour ces trois céréales en 1932 étaient de 31 cents, 20 cents et 19 cents respectivement. La vente du grain par l'intermédiaire de la poule moyenne représente donc un surplus de 58 cents pour le blé, de 38 cents pour l'orge et de 36 cents pour l'avoine, par comparaison au prix de vente ordinaire du grain. Et nous n'avons parlé que de la poule moyenne. Les bonnes pondeuses paient un prix plus élevé pour la nourriture qu'elles reçoivent.

Simplicité des moyens répressifs contre les insectes

Les moyens répressifs adoptés contre la plupart des insectes qui nuisent aux légumes n'ont rien de difficile ni de très compliqué. Il suffit que le producteur tienne compte de un ou deux faits très simples qu'il peut apprendre rapidement en observant les habitudes des insectes qui causent les dégâts, dit Alan G. Dustan, de la Division fédérale de l'Entomologie. Les insectes se divisent en deux catégories générales, suivant le genre de méfaits qu'ils causent. Il y a les insectes broyeurs qui, en se nourrissant, arrachent un morceau de la plante qu'ils attaquent; il y a aussi les insectes suceurs qui sucent le jus des feuilles ou des tiges sans presque laisser de traces. Pour les insectes broyeurs (chenilles, vers gris, etc.) trois poisons sont généralement recommandés. Ce sont l'arséniate de plomb, l'arséniate de chaux et le vert de Paris. Quant aux insectes suceurs (les pucerons, les punaises des plantes, les siccadelles, etc.) on les combat ordinairement par le sulfate de nicotine, soit sous forme liquide, soit en poussière.

La valeur de la vache laitière

Nous savons, dit le Régisseur de la ferme expérimentale fédérale d'Agassiz, C.B., par les chiffres qui ont été recueillis qu'il se vend tous les ans au Canada par l'intermédiaire de la vache laitière plus de deux millions de tonnes de grain. Chaque année les revenus des produits laitiers se montent à près de trois cents millions de dollars. On voit donc que dans sa sphère d'activité, la vache laitière fabrique non seulement le produit alimentaire le plus important que l'on connaisse, mais joue également un grand rôle dans la vente des approvisionnements de grain du monde.

Production de viande de volaille

Les expériences qui ont été conduites à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, nous ont appris qu'il faut 28½ livres de grains mélangés pour développer des cochets Rocks Barrés jusqu'à l'âge de vingt-six semaines, pesant en moyenne 6.68 livres, c'est-à-dire qu'une bonne espèce de poussins Rocks Barrés peut convertir 4¼ livres de grain en une livre de viande. Les races plus légères consomment en moyenne six livres de grain chacune pour chaque livre de grain qu'elles font.

Coût de la moisson

L'emploi de la moissonneuse-batteuse ou combine a réduit le coût de la moisson de 15.1c le boisseau à 7.2c., en supprimant la main-d'oeuvre. Cette constatation a été faite dans les expériences conduites à la Station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask.

Chevaux sur la ferme

Le nombre d'acres améliorés relativement aux chevaux que l'on garde sur la ferme dans les provinces des Prairies pendant les deux années de recensement les plus récentes (1921 et 1931), fournit une comparaison frappante. En 1921, l'étendue en terre améliorée sur les fermes occupées était de 44,863,266 et le nombre de chevaux de 2,239,873, soit 20 acres par cheval. En 1931, les nombres correspondants étaient de 59,854,632 acres et 2,062,684 chevaux, soit 29 acres par cheval.

Production de semence de blé

Pour maintenir un type raisonnablement uniforme de blé de qualité supérieure pour l'exportation, on estime qu'il faut produire et employer environ 500,000 boisseaux de blé de semence pure des variétés "approuvées" dans les trois provinces des Prairies. Cet objet a été atteint en ces dix dernières années, sauf pour l'année de récolte 1931. Il est donc facile aujourd'hui pour les cultivateurs canadiens de se procurer de la bonne semence des variétés approuvées.—Commissaire fédéral des semences.

Camions et autos

L'introduction du tracteur il y a une vingtaine d'années a marqué le commencement de la période de l'expansion la plus rapide dans l'étude des fermes, spécialement sur les plaines de l'Ouest où cette source d'énergie motrice peut être employée avantageusement. En 1921 il y avait 47,455 tracteurs sur les fermes, en 1931 il y en avait 105,269. Le nombre des camions et des automobiles a suivi une progression correspondante. Il y avait, en 1921, 157,022 véhicules de ce genre sur 711,090 fermes, soit environ un véhicule par quatre fermes. En 1931, alors que le nombre de camions enregistrés séparément était de 48,402 et celui des automobiles de 321,276 il y avait un véhicule à moteur par deux fermes. 303,364 fermes ont déclaré avoir des automobiles et 46,366 des camions.

Effets de la pulvérisation des pommiers

Les résultats de l'étude de pommes McIntosh, Stark, Northern Spy et Ribstin Pippin qui avaient été conservées en entrepôt montrent qu'un changement dans la proportion de sucrose et dans la quantité de sucre total affect le goût ainsi que la succulence des fruits. Les pommes qui contiennent peu de sucre ne sont pas aussi savoureuse que les fruits plus riches en sucre et appartenant à la même variété. Les applications de bouillie bordelaise tendent à augmenter la quantité de sucrose et la quantité totale de sucre des pommes, tandis que les applications d'un mélange de sulfate d'aluminium et de chaux soufrée tendent à augmenter la sucrose et la quantité totale de sucre dans quelques variétés de pommes. Les pulvérisations de chaux soufrée tendent à abaisser la proportion de sucre dans certaines variétés.—Scientific Agriculture.

Plantations de framboisiers

Lorsqu'on attend jusqu'au printemps pour appliquer du fumier aux plantations de framboisiers, il est bon également de semer une plante-abri pour empêcher que les tiges ne fassent une pousse trop tardive. Les incursions de la maladie de la mosaïque nous obligent à renouveler plus fréquemment nos plantations et le planteur qui ne peut pas se procurer de grosses quantités de fumier trouvera qu'un assolement de plus courte durée se prête mieux à l'emploi d'une plante-abri et au système de paillis, parce que chaque plantation nouvelle peut être précédée pendant une saison par une récolte de trèfle rouge ou de trèfle d'alsike, que l'on enfouit à la charrue et qui laisse le sol en excellent état pour la plantation nouvelle. Cette méthode de renouvellement répété tous les six ans et qui comporte un bon engrais vert, une plante-abri ou un paillis et des quantités suffisantes d'engrais chimiques, met la plantation de framboisiers sur le même rang que le verger, en ce sens qu'elle est plus ou moins indépendante de la provision de fumier qui devient de plus en plus rare et de plus en plus coûteuse.—Bulletin sur la culture du framboisier, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Insecticide commode de jardin

Le pyrèthre qui empoisonne les insectes suceurs est une poudre brun pâle à jaunâtre qui se compose de capitules pulvérisés de certaines espèces de chrysanthèmes cultivées principalement dans les Balkans, mais aujourd'hui répandues également sur ce continent. On s'en sert principalement sur les légumes et les fruits qui doivent être mangés prochainement, car le pyrèthre qui est mortel pour les insectes est sans effet sur les êtres humains. C'est là son caractère le plus remarquable. Il se détériore très rapidement lorsqu'il est exposé à l'air et pour cette raison il faut s'assurer qu'il est frais et qu'il a été conservé dans des contenants imperméables à l'air. On peut s'en servir sous forme de poussière, soit pur ou mélangé avec quatre fois son poids de farine de qualité inférieure. Comme pulvérisation pour les fruits et les légumes, on s'en sert ordinairement à raison d'une once par gallon d'eau. —Bulletin sur les insectes qui nuisent aux légumes, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Comment dégeler les fruits gelés

La Ferme expérimentale centrale a mis sur le marché d'Ottawa la saison dernière des fraises gelées qui ont eu un bon accueil mais il est très important de connaître la façon de dégeler ces fruits avant de les servir sur la table. D'après le Service fédéral de l'horticulture qui a fait des expériences sur ce point, ces fruits, après avoir été dégelés, doivent être tenus gelés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être employés. Les fruits dégelés à 32 degrés F. ont conservé leur couleur, leur arôme et leur fermeté beaucoup mieux que ceux qui avaient été dégelés à la température de la chambre. Le dégel effectué à la température de la chambre prend environ cinq heures; en très peu de temps le fruit prend une couleur foncée et un léger goût de cuit, mais même dans cet état il est encore supérieur aux meilleures fraises en conserves. Lorsque les fraises sont dégelées plus lentement à 32 F., elles conservent leur couleur et leur goût est égal à celui des fruits frais. On peut obtenir le même résultat à la température de la chambre, en mangeant les fraises avant qu'elles ne soient tout à fait dégelées. Dans ce cas on laisse le produit dégeler pendant environ 1 h. 30. Les framboises paraissent mieux résister à la congélation que les fraises, car les opérations du dégel exigent moins de précautions.

MORINVILLE

Chronique de l'Amicale
9 mars 1934

Les notes joyeuses de notre jeune pianiste, Mlle J. Guy, sonnent l'appel à l'Amicale.

Mlle la présidente est aussi à son poste et dirige les préliminaires habituels, laissant à Mlle B. Gibeau l'honneur d'offrir les voeux et les prières, de toutes à notre vénéré pasteur. C'est une fête intime seulement. Mgr Pilon aime à reconnaître que la petite sainte Thérèse de Lisieux serait de son âge si elle vivait encore. Mais, là-haut, les ans se comptent encore et la chère petite sainte fera, sans doute, descendre une pluie de roses sur notre Père et sur son troupeau!

Mlle R. A. Sabourin propose aux membres d'entrer dans la confrérie de la bonne mort. Les seules conditions requises sont: l'inscription au registre de la secrétaire et, trois fois par jour, l'invocation: Notre-Dame de la bonne mort, p. p. n.

Mme A. Riopel a bien voulu nous tracer le portrait de la famille modèle: problèmes du foyer chrétien et questions sociales qu'il est sage d'étudier à l'école de saint Joseph.

L'éducation offre mille difficultés à qui s'en occupe sérieusement! Concilier la tendresse avec la fermeté semble chose impossible de nos jours. . . Que de mères veulent se faire aimer en supprimant toute rigueur! Hélas! leur autorité s'évanouit vite et les enfants les tournent en dérision. Pères chrétiens, soyez rois au foyer; mères chrétiennes, soyez des anges gardiens auprès de votre descendance. Le bonheur est là seulement, pour vous et pour ceux qui dépendent de vous. . .

Mlle Lucile Boyer, qui est toujours heureuse de mettre ses talents à contribution pour les bonnes causes, se révèle, ce soir, une intellectuelle de choix. Jugez-en plutôt, voici un extrait de sa conférence: "L'influence . . ce pouvoir mystérieux que nous exerçons les unes sur les autres est inséparable de notre personnalité. Rien de ce que nous disons, de ce que nous faisons n'est indifférent. . .

Parmi toutes les influences actives dans le monde, celle de la femme est des plus considérables.

C'est une vérité indéniable que la femme comme mère, éducatrice et facteur social, crée la nation. Elle est cette force vive qui peut faire ou défaire les usages, les moeurs, la famille, la société. . .

Une mère chrétienne qui a des connaissances variées, du jugement, des principes clairs et solides, fera plus pour la formation morale de ses enfants que tous les éducateurs du monde!

Nos mères d'autrefois avaient une solide formation religieuse et morale et une autorité indiscutée."

Miles J. d'Arc Roy et R. Dalphond se livrent alors à une "Méditation patriotique" et la Patrie répond: "Ce que je réclame des mères canadiennes ce ne sont pas seulement des foyers remplis d'enfants robustes, mais aussi des intelligences saines et généreuses, ouvertes à des immenses horizons. . . Vivez puissamment".

Mlle Raymonde Perras, à son tour, nous égaye par son monologue humoristique: Oh! ma santé!

Enfin pour tout clore, Mmes Robert et Latour distribuent les bulletins d'adhésion à la Ligue Catholique Féminine, comme étude d'ici à la prochaine réunion.

O Canada. **Une amicaliste.**

PICARDVILLE

L'assemblée régulière et mensuelle de l'A.C.F.A. avait lieu le second dimanche du mois. C'est avec bonheur que nous avons assisté à l'inauguration d'une série de conférences données par des membres dévoués à la cause nationale. M. André Loiselle a ouvert la série par un travail sur l'apostolat que doit avoir tout Canadien français. Il nous dit dans un style tout à fait soigné que l'apostolat chez un Canadien français est une profession de son degré de religion. Tout l'auditoire a fortement apprécié le travail du conférencier.. MM. Robert Lalonde et Georges Thibeault seront au programme respectivement pour les deux prochaines réunions.

Le 24 mai prochain sera un jour de grandes réjouissances à Picardville, car on y célébrera, par de grandes fêtes religieuses et nationales, le 28ème anniversaire de la fondation de la paroisse par nos pionniers. Toute la population des paroisses voisines est déjà invitée à venir s'unir à nous ce jour-là.

Dimanche dernier avait lieu la partie de cartes de la paroisse, sous la présidence de M. Adonias Cloutier. Les prix furent gagnés comme suit: pour les dames, 1er, Mlle Yvonne Brault; 2ème, Mme T. Gagnon; consolation, Mlle Alda Brault. Pour les hommes, 1er, Amédée Garon, avec un chiffre record de 128 points; 2ème, Silva Garon; consolation, M. Julius Tautter.

Prix d'entrée, M. Léonard Moraus. Le tirage du 50c par Mlle Edna Labonté.

M. Cyprien Garon, éprouvé par l'incendie de sa résidence au cours de l'automne dernier est à construire une jolie petite résidence qui ne sera pas sans ajouter un joli cachet à notre coquet village.

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée parmi nous de M. et Mme Adalbert Boissonneault. Ils résident sur une ferme à l'est du village. M. Boissonneault est en même temps une bonne recrue pour notre chorale.

M. J. Vincent de Jarvie vient de s'installer à Pibroch.

Baptême. Joseph Marie Benoit, né de André Loiselle et Gilbert Leduc. Parrain et marraine, M. et Isaïe Loiselle, grand'parents de l'enfant.

—Corr.

RAHAB

Etait de passage ici cette semaine, le R. P. Léon Nadeau, O.M.I.

De retour d'un voyage à Spirit River, M. et Mme Joseph Néron de Tangent passaient quelques jours chez leurs garçon, M. A. Néron.

Mme H. A. Lucas, de Spirit River, est arrivée pour demeurer parmi nous comme institutrice bilingue.

Espérons que, après une attente assez longue, nos petits Canadiens français feront tout leur possible pour reprendre le temps perdu.

Bienvenue à notre institutrice.

—Corr.

VEGREVILLE

Le cercle local de Végreville de l'A. C.F.A. a tenu son assemblée annuelle le 6 mars 1934. De nouveaux officiers furent élus. Le résultat est le suivant. Président: M. Delphis Bienvenu (réélu); vice-président: M. Eugène Poulin; secrétaire-trésorier: M. Jos. Dubuc. Conseillers: Dr A. Couillard, Mme Guichon, Mme J. B. Tétreault, M. Aristide Bienvenu, M. Charles Dumond.

Remerciements sincères aux officiers de l'an dernier et bonne chance aux nouveaux. Espérons que chacun donnera son support individuel, afin que l'Association fasse de rapides progrès.—Comm.

McLENNAN

Mon Carnet

Samedi 10 mars, notre chère Soeur supérieure s'embarque pour Midnapore où elle passera une quinzaine de jours, nous lui souhaitons un heureux voyage en lui assurant notre anxiété de la voir revenir.

Ecole Guy. Au passage de S. Exc. Mgr J. Guy, O.M.I., les élèves sont heureux de lui offrir leurs voeux et leurs hommages, des circonstances obligeant de devancer le jour de sa fête patronale. A la grande joie de tous, Son Excellence causa une surprise par la présentation de quelques films de vues animées, nous répétons notre gratitude à Son Excellence pour sa paternelle bonté.

La distribution des prix offerts par l'A.C.F.A. ayant eu lieu jeudi 8 mars, nos élèves du club des Abeilles se firent un devoir et un plaisir de se réunir au public canadien-français, un court programme préparé presque à l'improviste. A l'ouverture du rideau les membres sont réunis, le secrétaire, Louis Châteauneuf, présente de nouveau le club aux assistants, ensuite a lieu la distribution des prix, le président, Claude Bisson remercie le R. P. Fabre, O.M.I., les commissaires, et l'assistance, pour les magnifiques prix envoyés. Les Abeilles écoutent avec anxiété les remarques adressées au sujet de l'observation des lois du club, depuis la dernière réunion. Le prochain rendez-vous est annoncé pour le courant du mois d'avril. Quelques couplets de la chanson du club sont ensuite exécutés: "Canada voici ma chère patrie."

Voici le programme qui suivit: "Le brevet de capacité", pièce comique bien réussie par Yolande Bisson et Yvette Larose, cette dernière sous le nom de Jeannette. 2. Chanson: Petits enfants". 3. Froufrou, petite saynète d'enfants réunis, les plus jeunes fillettes, Gilberte Desrosiers, ayant le rôle de Froufrou, mérite des félicitations. 4. Geneviève Côté vint ensuite par une courte déclamation donner le moyen dont elle se servait pour grandir. 5. Le théâtre décoré de sapins, quelques garçons et jeunes filles font leur entrée costumés en matelots, ils exécutent la chanson: "Les flots bleus". 6. "Le chapeau perdu", pièce exécutée par Gilbert Desrosiers, Léger Lessard, Paul-Emile Côté, Emile Larose, Sylvio Côté et André Bisson; chacun dans son rôle ne manqua pas d'intéresser le public. 7. La chanson: "Les enfants de choeur". Dix garçons costumés en enfants de choeur donne un cachet de piété à notre petite soirée. 8. Drill d'éventails, bien rendu par les jeunes fillettes. 9. Pour terminer "O Canada". Merci à ceux qui ont voulu se déranger pour venir encourager les efforts des élèves.

Petite Laurentienne.

Ford et le retour à la terre

FORT MYERS, Floride. Le fabricant d'automobiles Henry Ford a déclaré qu'il estime excellent le programme présidentiel de restauration économique. Puis il a ajouté: Le grand remède, c'est le retour à la terre. L'emploiement industriel demeurera toujours aléatoire, saisonnier. Que les gens commencent par s'assurer leur subsistance en s'établissant sur des terres. Les industries les suivront à la campagne et leur fourniront du travail supplémentaire.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Feu E. Lambert

M. le rédacteur,

La Survivance annonçait la semaine dernière, la disparition d'un vrai pionnier dans la personne de M. Edouard Lambert, venu en Alberta en 1881, il y a 50 ans passés et plus. Ils sont clairsemés ceux de sa génération, 85 ans, dont 50 en Alberta et rares sont ceux qui ont mérité autant et méritent encore des habitants de cette province le respect, la vénération et la reconnaissance qui sont dus à ces ouvreurs de pays, à ces hardis pionniers qui ont tracé la route et sont demeurés au poste jusqu'au bout. Tel est le cas du défunt que tous pleurent sans distinction de race, de langue ou de religion. . . Tous ceux qui l'ont connu et parmi les anciens, qui n'a pas eu l'occasion de le rencontrer quelque part en ville, soit aux fêtes nationales, sociales, de charité ou plus souvent à l'église.

Le défunt avait pour motto que le bruit ne fait pas de bien et vice-versa souvent; il a tout de même fait son petit chemin et a pu procurer à sa nombreuse et belle famille une éducation foncièrement chrétienne, une instruction qui a permis à ses enfants de remplir des positions importantes et de confiance. Mme Lambert, sa joyeuse et sainte compagne l'avait quitté depuis quelques années et elle l'attendait, son cher époux qu'elle aimait tant à taquiner.

En M. Lambert disparait un chrétien modèle, un paroissien dévoué, un père de famille toujours soucieux du bien et de l'avenir de ses chers enfants. Aussi a-t-il reçu sur terre une partie de sa récompense en voyant ses enfants tous bien établis, remplissant leur tâche, leur mission suivant les traditions familiales et les transmettant intègres à leurs enfants et petits-enfants.

C'est un des piliers de notre race qui disparait, mais qui est remplacé par plusieurs colonnes et supports de l'édifice national en Alberta.

Pour les services rendus à la patrie albertaine, je me permets de solliciter pour mon ancien paroissien de la paroisse de l'Immaculée Conception, un souvenir dans vos prières pour celui qui a permis que nous venions prendre notre part au soleil de l'Alberta par son endurance dans les temps héroïques, sa confiance dans le pays et sa conduite exemplaire comme citoyen intègre, comme chrétien convaincu et comme patriote partout et toujours!

Nos plus sincères sympathies à la famille Lambert.

J. A. Normandeau, ptre.

Mise au point

Legal, Alta., 12 mars 1934

M le rédacteur,
La Survivance.
Cher monsieur,

Voudriez-vous être assez bon de m'accorder quelques lignes dans votre journal, pour réfuter ce que je crois être une erreur qui a paru dans l'édition du 7 mars dans la chronique de Girouxville.

Le correspondant de Girouxville dit avoir vu dans un journal de l'Est que M. J. O. Préfontaine a été élu maire de Legal pour une période de trois ans, chose qui est fausse puisque c'est M. Joseph St-Martin qui a été élu maire de Legal à l'unanimité, M. J. O. Préfontaine n'ayant été élu que conseiller.

Vous remerciant d'avance, M. le rédacteur, je me souscris,

Votre bien dévoué

Un pionnier de Legal.

Pays de misère et de famine

M. le rédacteur,

Dans une correspondance locale de M. en date du 1er mars courant, je relève la malheureuse phrase suivante, inspirée par je ne sais quoi—encore moins par qui?

"M. L. C. doit nous **arriver** sous peu avec ses pénates. Il en a assez du nord et vient vivre avec les siens à M. Il nous dit—lisez bien—il nous dit: "Plusieurs autres seraient heureux de quitter ce poste de misère et de famine."

Félicitations aux richards de M., pays de Cocagne. Sympathies aux pauvres colons du nord!

Voyons maintenant les faits contrôlés, vus et vécus, en réponse à ce correspondant trop crédule ou à celui qui l'a inspiré.

M. L. C. serait parti ou doit partir du nord sous peu. Nous savons ceci que M. L. C. a répondu à un ami d'enfance en visite chez lui dans le but de se placer à demeure dans ce même nord. C'est pour un changement. "Eh bien, mon cher, sois certain que tu vas l'avoir le changement".

M. L. C. est venu dans le nord prendre homestead il y a cinq ans passés seulement, juste un an avant la crise mondiale. Pour toute fortune, il avait femme et trois jeunes enfants malades, quelques malles de linge, et quelques piastres en poche pour se mettre à l'abri et vivre en attendant. Et depuis M. L. C. a vécu, mangé, dormi, travaillé! pour sa santé, et dans ce pays de misère et de famine, pendant le plus fort de la crise, il vient de refuser 1000.00 comptant pour son homestead patenté, à 4 milles du village, deux arpents de l'école, sur un highway, avec 40 acres en culture, maison et dépendances nécessaires. En plus, ses pénates d'aujourd'hui n'auraient pu tenir dans un grand "rack" à foin et ses deux gros chevaux n'auraient jamais été capable de trainer le tout jusqu'à M.

Cependant que vingt ans durant, par les années d'abondance, les prix fous d'après guerre, l'aide de ses parents et amis, dans ce pays de Cocagne, le même L. C. n'avait pu ramasser le tiers, le quart, la dime de ce que pendant cinq ans, dans un pays de misère et de famine, il a actuellement en mains! **Colon du Nord.**

Rectification

Tangent, Alta., 16 mars 1934.

M. le rédacteur,

Sur la page sept de votre numéro du 14 mars "Un Québéquois" écrivait: "Une première excursion, sous la direction de M. l'abbé Hamelin, arriva en 1930 à Tangent, qui n'existait pas du tout alors. La plupart de ces nouveaux colons étaient des Canadiens de Jonquières, de Port-Alfred, de Chicoutimi, de Kenogami et de plusieurs autres endroits des comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean."

Afin de faire une correction, je vous demanderai de bien vouloir publier ce qui suit:

La première excursion de l'abbé Hamelin arriva à Tangent en avril 1929 et il y a actuellement 45 "homesteads" occupés, qui ont été pris un an avant les seize actuellement occupés par les gens du Lac St-Jean et de Chicoutimi.

Il y a maintenant 88 "homesteads" occupés dont seize seulement par les gens du Lac St-Jean et de Chicoutimi.

En vous remerciant, je demeure,
Bien à vous, **Un Pionnier.**

RIVIERE QUI BARRE

A l'occasion du 73ème anniversaire de naissance de M. Louis Boissonnault, des parents et amis de M. et Mme Louis Boissonnault se sont réunis à sa résidence au village de Rivière qui Barre pour lui souhaiter une heureuse fête et aussi plusieurs autres dans les années futures. Tous se sont bien amusés jusqu'à une heure avancée dans la nuit en emportant les meilleurs souvenirs de cette fête intime.

M. et Mme Boissonnault, malgré leur âge avancé, jouissent d'une excellente santé.

M. Boissonnault s'est construit une jolie résidence au village l'été dernier.

Ces deux pionniers méritent de vivre encore plusieurs années de repos et de bonheur. M. Boissonnault est arrivé dans l'ouest en 1891.

La Survivance se joint aux nombreux amis de M. Boissonnault pour lui offrir ses voeux les meilleurs de santé et de bonheur pendant de nombreuses années. **Un ami .**

Les femmes et la diplomatie

LONDRES.—Le ministre des Affaires étrangères britannique, sir John Simon, vient de recevoir le rapport du comité qu'il avait récemment nommé pour étudier la question de l'admissibilité des femmes dans les services diplomatiques et consulaires de la Grande Bretagne.

Les conclusions de ce rapport sont tout à fait favorables à l'admission.

La poste aérienne

OTTAWA.—Pendant l'exercice terminé le 31 mars 1933, le service postal aérien a rapporté à l'Etat $290,391. d'après des renseignements déposés à la Chambre des Communes. Pour l'année courante, le même service a coûté cette année, à date, $166,015, et l'on estime que l'année entière aura coûté, à la fin de mars, $42,312 en plus de cette somme.

Moins de ministres en Saskatchewan

REGINA. — Le premier ministre Anderson vient d'annoncer que le programme qu'il soumettra aux électeurs à la prochaine élection générale comprendra, entr'autres mesures, la réduction du nombre des ministres, présentement de dix, à sept.

NOUVELLES D'EDMONTON

Chevaliers de Colomb

Tous les membres anciens et actuels sont invités à assister, vendredi soir, 23 du courant, à une assemblée très importante. M. Fred Kenny, député d'Etat, sera présent à cette assemblée.

Les anciens élèves du Collège des Jésuites

La partie de cartes du 12 mars réunissait un bon groupe d'Anciens, tables de bridge et tables de coeur. Nous avons même eu un joueur de Morinville, malgré l'état des chemins. Les derniers joueurs partaient à onze heures passées. Il a été décidé que nous aurions une autre partie au mois d'avril. Nous en reparlerons. Si vous avez des suggestions elles sont les bienvenues.

M. l'abbé Bérubé était de passage au collège dernièrement. Il est allé en récréation semer de bons conseils et les paroles d'avenir parmi ses amis de Legal.

Valmore Robert est à Edmonton depuis quelque temps. Il serait content de trouver une position à Edmonton ou autour d'Edmonton. Si on avait quelque chose à lui proposer, on lui ferait plaisir.

Quelques-uns d'entre vous ont dû connaître Raymond le Hoscheit—d'assez près-peut-être. "Il avait l'air des autres" quand il était jeune. Mais il a toujours vécu dans une vénération craintive pour son père et s'est vu dernièrement dans une impasse désagréable juste à cause de cette attitude de crainte enfantine.

Il s'était installé à la ville et était marié depuis trois mois sans avoir osé en avertir son père. Un beau jour celui-ci arrive comme une menace de tempête, s'installe comme chez lui; traite la jeune femme comme une dactylo, son garçon comme un enfant et finit par le fiancer à une autre, imposant toujours ses décisions sans même soupçonner qu'il tyrannise son entourage.

Vous voyez maintenant que je vous ai blagués. Raymond le Hoscheit n'est pas un Ancien. Du tout. Mais vous pourrez tout de même venir le voir le lundi de Pâques. Il sera sur le théâtre. Vous le verrez dans plusieurs scènes comiques, qui vont vous égayer, vous verrez un homme qui mène avec entrain une pièce très gentille et bien construite. Vous sortirez contents et le lendemain, les jours suivants vous penserez sérieusement: "Si jamais je deviens chefs de famille, je tâcherai de gouverner avec la raison,—oui, celle que j'ai,—mais aussi beaucoup, énormément, avec le coeur. Une épouse, un fils, ont besoin de se sentir compris et considérés beaucoup du papa, s'ils ne doivent pas être condamnés à vivre une vie amoindrie dans leur propre famille. Venez voir comment rendre votre famille heureuse.

Venez voir "La Fleur d'Oranger" le lundi de Pâques à la salle de l'Ecole Séparée, troisième rue. Le secrétaire.

COLLEGE DES JESUITES

AVANT-GARDE GARNIER CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

"Nouveau coup de barre"

Notre Avant-Garde se remet à l'oeuvre pour le second semestre. Tout de suite, on procède aux élections. G. H. Primeau devient président à une forte majorité, Normand Boucher vice-président, Gérard Bourbeau, secrétaire. La discussion s'ouvre sur les activités des groupes. On décide que les chefs de classe seront élus à l'unanimité des voix. Les chefs de peloton devront percevoir les contributions avant la fin de mars, et l'exécutif préparera sa formule d'affiliation pour l'A.C.J.C. Le R. P. modérateur donna une petite conférence sur l'esprit avant-gardiste. "Il y a, dit-il, trois classes d'élèves qui font partie de l'Avant-Garde, ceux qui n'y tiennent pas, qui sont membres par engouement; les indifférents qui y viennent pour s'exempter de l'étude du soir, enfin les fervents qui se font un point d'honneur d'être avant-gardistes. Les premiers, il faut s'en débarrasser, l'Avant-Garde n'en a pas besoin; ils lui nuisent. Par bonheur, il n'y en a pas de ceux-là parmi nous. Les seconds, les indifférents, ce sont les avant-gardistes qui parlent anglais en récréation, qui lisent journaux et romans anglais et qui sont morts à toute idée de patriotisme ou de question nationale. Il faut maintenant que les avant-gardistes de St-Charles Garnier fassent corps avec les fervents, qu'ils aiment leur Avant-Garde, qu'ils lui portent beaucoup d'intérêt par leur souci du français en récréation et par l'attention aux leçons d'Histoire du Canada. "Et le Père termine en nous encourageant à développer à l'Avant-Garde, les qualités d'initiative, de bon sens et de charité. La séance se termine par la prière.

"Seigneur Jésus, apprenez-moi."

Gérard Bourgeau, secrétaire.

* * *

Séance du 24 février. Après la prière, le secrétaire lit les minutes. Suivent quelques remarques de notre président G. H. Primeau. Gérard Breton nous communique ses impressions sur la séance du cercle Grandin de l'A.C.J.C. Joseph Moreau nous donne ensuite une petite improvisation sur l'esprit sportif au collège: "Le sport, dit-il, est un précieux avantage au collège parce qu'il développe les forces physiques, les qualités du caractère, à savoir la franchise, l'honneur, la maîtrise de soi et l'obéissance". Plusieurs avant-gardistes ont objecté à l'improvisateur que le sport était nuisible au collège sous prétexte qu'il énervait les élèves à l'étude et nuisait à leur succès. Et Moreau de répondre: "Le sport est nuisible, s'il y a abus. Il ne faudrait pas le condamner par suite de la légèreté de deux ou trois têtes. Puis une sérieuse discussion s'engage sur le groupement par classe ou par élèves du même âge. La plupart des avant-gardistes opinent pour les groupes par classe. L'heure avance et Albert Langevin propose qu'on lève la séance. Prière.

Gérard Bourbeau, secrétaire.

CERCLE GRANDIN DE L'A.C.J.C.

"Le Soviétisme"

Séance du 14 mars. Mercredi soir, nous avons eu notre troisième séance du semestre sous la présidence de notre ami Nestor Therrien.

Lloyd Lévesque a continué sa conférence sur "Stalin et son oeuvre". Le conférencier débute par les causes de la révolution russe de 1917; le pessimisme intellectuel, l'état d'esclavage, le déséquilibre entre le travail et le capital, le tempérament et la multiplicité des petits peuples russes. Il fait allusion aussi à l'humiliante défaite russe dans la guerre de Crimée, du meurtre d'Alexandre II par les Nihilistes, du dimanche rouge du 16 janvier 1905, à la funeste influence de Rasputin, à la guerre de 1914, et au grand soir du 17 novembre 1917. Au point de vue politique, il explique brièvement la structure du gouvernement soviétique, le parti communiste, la troisième internationale et le fonctionnement de la G.P.U. Les principes à la base du soviétisme, tels qu'énoncés par Grinko dans son dernier volume sur le plan quinquennal sont: la révolution mondiale et la subordination des droits des citoyens à l'Etat. Au point de vue économique, il explique brièvement les lois agraires des Soviets, le collectivisme des terres, la rationalisation industrielle. Il termine par quelques remarques sur la jeunesse soviétique.

Plusieurs points de son travail ont soulevé de vives discussions. Le plan quinquennal, l'éducation chez les Soviets, la propagande communiste soulevée par la troisième internationale, le dumping et l'organisation politique, autant de questions qui ont fait valoir le travail approfondi de notre camarade Lévesque.

Fernand Thibault nous donne la chronique de la quinzaine et mentionne tout spécialement le rejet de la canalisation du Saint-Laurent par le sénat américain.

Une fois de plus Joffre Déchêne encourage les membres à vendre les billets pour la loterie de l'A.C.F.A.

Jean-Louis Lebel représente l'Avant-Garde et Georges Tardif relève les fautes de français. A 9 h. 15, on lève la séance.

M. J. Ménard, secrétaire.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. Le R. P. curé a rappelé, dimanche dernier au prône, l'obligation pour tous les fidèles qui ont l'âge de discrétion de faire leur confession et leur communion de Pâques. Nous espérons que tous les paroissiens de Saint-Joachim rempliront ce devoir sacré.

Retraite pascale. Le R. P. Schelpe, S.J., du Collège, nous prêchera la retraite pascale. Il commencera dimanche soir, à 7 h. 30. Il y aura sermon tous les soirs à la même heure, à l'exception du vendredi et samedi. Le Vendredi Saint, à 3 heures, le chemin de croix sera prêché. Nous comptons sur l'esprit chrétien de tous les paroissiens pour suivre cette retraite assidûment et pieusement.

SAINTE-LINA

Dimanche 11 mars, après la messe, nous avons le plaisir d'écouter deux représentants de l'exécutif central de l'A.C.F.A., le R. P. Fortier, S.J., et le secrétaire général, M. Léo Belhumeur. D'abord, M. Belhumeur nous dit ce que l'Association a accompli depuis sa fondation et le R. P. Fortier nous explique très clairement le point de vue canadien-français sur l'éducation en Alberta. Nous espérons les entendre encore avant longtemps car leurs paroles furent bien appréciées par l'auditoire. Notre bon et dévoué curé, le R. P. Dion, remercia les orateurs en termes choisis et encouragea les gens de Sainte-Lina à faire partie de cette association dont le but est de conserver et maintenir nos droits comme descendants de la race française dans notre province.

La distribution des prix du dernier Concours de français s'est faite à l'école du village lundi 5 mars. Le R. P. Fortier fit la distribution des diplômes et prix et M. Belhumeur encouragea les enfants de continuer d'apprendre leur belle langue afin de faire partie des Avant-Gardes dans un avenir rapproché.

Dimanche dernier 18 mars, après la bénédiction du T. S. Sacrement et le sermon prêché en anglais par le R. P. Chalifoux, de Saint-Vincent, eut lieu à la salle paroissiale, un concert donné par les acteurs de la paroisse, assistés de ceux de Mallaig, sous la direction de M. P. Duteau. Nous remarquions la présence de plusieurs personnes des paroisses environnantes. Le tout fut un beau succès.

—Corr.

BONNYVILLE

La semaine dernière, Mme Anna Paradis, épouse de O. Paradis, de Bonnyville, rendait son âme à Dieu, après une longue maladie soufferte avec la plus grande résignation. Outre un époux très peiné, elle laisse trois filles dont la plus jeune a une dizaine d'années.

La Survivance offre à la famille ses plus profondes sympathies.

Dimanche dernier l'heure d'adoration, annoncée par notre archevêque, a réuni une bonne assistance très pieuse à la salle paroissiale. Une très pieuse cérémonie fit paraître plutôt courtes ces soixante minutes qui se terminèrent par le salut.

Nous apprenons que le Rév. J. E. Lapointe, notre curé, part demain, étant appelé auprès de sa vieille mère mourante à Saint-Janvier, P.Q.

Pour Pâques, l'on nous a annoncé une soirée de panier au profit de notre hôpital, c'est-à-dire du rayon X. Le Comité espère voir tous les gens encourager l'oeuvre si nécessaire ici.

MORINVILLE

Un de nos vieux paroissiens nous a laissés la semaine dernière dans la personne de M. Stanislas Gamelin. La paralysie l'avait frappé quelques jours auparavant et après l'avoir combattue pendant près d'une semaine, il finit par succomber. Ses funérailles ont eu lieu samedi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous offrons nos sympathies à la famille en deuil et surtout à son frère plus âgé que lui et dont il était le compagnon inséparable.

M. Albert Trottier était en charge des funérailles.

Notre couvent recevait dimanche dernier deux nouveaux pensionnaires dans la personne des enfants Suzor. Ils sont les fils de M. Suzor, consul de France à Vancouver. Celui-ci veut faire apprendre le français à ses petits qui étaient en voie de devenir anglais et il a pensé que Morinville lui donnerait ce qu'il attend de tout coeur.

Nous avons eu dimanche dernier notre cinquième partie de cartes sous les auspices des syndics de notre église. Un bon nombre de fidèles répondirent à l'invitation, alors que les mauvais chemins retinrent chez eux plusieurs de nos amis de la campagne. La soirée fut intéressante à plusieurs points de vue, le programme varié et bien rendu et les prix de toute beauté.

Notre dernière soirée se donnera dimanche prochain et le sera par les amicalistes, ou anciennes élèves de notre couvent. Elles s'y préparent depuis plusieurs jours et veulent terminer ces soirées familiales par un grand succès. Donc soyons là dimanche soir et venons nous rencontrer une dernière fois en passant la soirée ensemble.

L'on nous laisse entendre que plusieurs de nos jeunes feront le grand pas après Pâques et l'on chuchote plus d'un nom. Qui vivra, verra.

La Semaine Religieuse de Québec, organe officiel de l'archevêché, publie une lettre de S. Em. le cardinal Villeneuve. Dans cette lettre, Son Eminence déclare faire sienne la lettre pastorale de Mgr Gauthier, de Montréal, sur la nouvelle doctrine sociale, appelée C.C.F. C'est une troisième condamnation épiscopale qui frappe ce socialisme déguisé et cette condamnation vient de la plus haute autorité ecclésiastique du Canada. Ceci sera certainement de nature à faire réfléchir tous les apôtres de la C.C.F. et s'ils veulent tant soit peu rester des disciples soumis de notre sainte Eglise, ils se hâteront de répudier ce qu'ils étaient en voie d'adorer.

Une autre nouvelle qui ne sera pas de nature à les encourager, c'est celle venant de l'association des Fermiers de l'Ontario. Cette association vient aussi de se séparer de la C.C.F. à laquelle elle s'était jointe il y a deux ans. La raison donnée est que la C.C.F. penche trop vers le communisme de Russie dont elle ne saurait s'accommoder. Cette répudiation jette les membres de la C.C.F. dans le désaccord et leur enlève tout espoir de gagner la population bien pensante du pays. Il ne leur resterait que les ouvriers dont un bon nombre serait prêt à tout bouleverser afin d'arriver au pouvoir et faire prévaloir leurs idées antisociales. A bon entendeur, salut.—Corr.

BEAUMONT

Le 19 se terminait la neuvaine à S. Joseph. Il y eut grand'messe et de beaux cantiques furent chantés. Il y avait beaucoup de monde en dépit des chemins impraticables.

M. et Mme Raoul Blanchard, de Coal Valley, sont en visite chez M. et Mme Georges Bernard, parents de Mme Blanchard.

Mme Victor Gravel, de Legal, est aussi en visite chez M. Ulric Gravel, son beau-père, ainsi que chez les MM. L'Heureux, ses frères et chez Mme Arthur Vallée, sa soeur.

M. Omer Royer, de Saint-Albert, est en visite chez son père, M. Jean Royer, ainsi que chez ses frères et chez sa soeur, Mme Célestin Caouette.

M. Emery L'Heureux et M. Léo Bérubé firent un court voyage à Calgary.

Mercredi dernier, il y avait une vente à l'enchère chez M. Ovila St-Pierre. Celui-ci, nous quitte pour aller ouvrir un magasin à Chauvin. A l'occasion de son départ plusieurs de ses amis se réunissaient chez lui lundi dernier pour le fêter et comme il fut pendant deux années président de l'A.C.F.A. on lui fit un cadeau. On lui lut aussi une jolie adresse. Les noms des personnes présentes sont: M. et Mme Parfait Chalifoux, M. et Mme Emile Rodrigue, M. et Mme Oscar L'Heureux, M. et Mme Wilfrid Magnan, Mme Eric Bérubé, MM. Paul Bernard, Alex. Bilodeau, Lucien Blackburn, William Charest, Paul Maisonneuve, Rodrigue Roy, Arthur St-Pierre, Léo Roberge, Emile Clément et le cadeau, une belle valise en cuir, fut présenté par M. Wilfrid Magnan. On s'amusa jusqu'au matin.

Nous regrettons de voir partir M. St-Pierre et sa famille. Nous garderons de lui un bon souvenir et lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle entreprise.—Corr.

LEGAL

L'assemblée mensuelle de l'A.C.F.A. eut lieu dans la salle paroissiale le mercredi 14 courant. Elle était présidée par M. Delphis Coulombe. Une vingtaine de personnes seulement y assistaient. Les chemins étaient impraticables. Le secrétaire lut la lettre du secrétaire général, qui s'excusait de ne pouvoir venir. La lettre circulaire fut lue et discutée. Un comité fut formé pour organiser des soirées en vue de venir en aide à l'Association.

Un certain nombre de paroissiens se sont rendus à Edmonton pour assister à la représentation de l'opéra Carmen au théâtre Empire. Tous en sont revenus émerveillés et se promettent bien d'y retourner si la représentation se renouvelait.

Emile Bouchard quitte le travail de la ferme et s'en vient au village. Son ménage et roulant fut vendu aux enchères. M. Leclercq était le commissaire priseur.

M. Noël Chalumeaux nous a quittés jeudi dernier pour son grand voyage en France. Il doit s'embarquer le 23 à Halifax et arrivera au Havre, le dernier jour de mars, le 31. Il compte être de retour dans les premiers jours de juillet.

Le temps doux et le dégel ont rendu la rue principale du village quasi impraticable pour automobiles. C'est un véritable bourbier. Aussi les visiteurs sont rares. Le conseil a cependant donné ordre de niveler la rue de l'Est à l'Ouest, dès que le travail pourra se faire.

Mme Samuel Cyr est à l'hôpital Général depuis quelques jours. Souhaitons que ce ne soit pas pour longtemps.

La fête de S. Joseph fut célébrée avec solennité, et les communions furent nombreuses. La neuvaine préparatoire avait été fidèlement suivie et il ne pourra qu'en résulter une abondance de grâces pour les familles.

Une statue nouvelle, don d'une généreuse paroissienne, a été placée dans l'église. Elle représente le grand thaumaturge dominicain, S. Vincent Ferrier. Sa fête se célèbre le 5 avril.

La soirée paroissiale de dimanche dernier a été remise à dimanche prochain, 25 mars, jour des Rameaux. Le programme consistera en une variété de chants et une comédie en un acte: Les femmes qui pleurent. Qu'on se le dise!—Corr.

La détresse des marchands détaillants

M. A. C. Mackay, secrétaire des détaillants de l'Alberta, la souligne fortement à l'enquête du comité Stevens à Ottawa

OTTAWA.—Au cours de l'enquête du comité Stevens sur les conditions des marchands détaillants indépendants, enquête commencée il y a quelque temps et qui se poursuit avec vigueur, M. A. C. MacKay, secrétaire des détaillants de l'Alberta, a fait les déclarations suivantes:

Six mille petits détaillants, en dehors de Calgary et d'Edmonton, assument $46,000,000 de dettes dans leurs livres. Les fermiers ne peuvent obtenir des prix assez élevés pour payer leurs factures "et la seule personne qui eut de la considération ou de la sympathie pour eux fut le marchand. Sans le détaillant, les fermiers de l'Alberta seraient dans une détresse encore plus grande. Les fermiers réussissent à peine à se maintenir et les détaillants doivent porter le fardeau".

M. MacKay a demandé une règle et des remèdes immédiats non seulement en Alberta mais dans tout le Dominion, afin de metre fin à des pratiques mal fondées, ruineuses et non-professionnelles.

L'élimination

"Les marchands détaillants indépendants réalisent aujourd'hui que des programmes et des forces sont à l'oeuvre à travers le Canada pour les éliminer définitivement comme distributeurs de la marchandise aux consommateurs, à moins d'empêcher ces groupes d'arriver à leurs fins", dit M. MacKay. Pour pouvoir rester en affaires et exploiter un commerce sur une base payante, le détaillant doit payer des prix qui lui permettront de faire un profit raisonnable. Les jours du petit détaillant sont comptés si les maisons à commandes postales, les magasins à rayons et en série continuent à jouir des faveurs des manufacturiers. Ce sera inévitable, à moins d'une intervention de la part des autorités. Le consommateur est en définitive l'ouvrier qui travaille à la production et à la distribution. Les magasins à rayons, à chaines et à commandes postales écrasent et les manufacturiers et les marchands détaillants, selon M. MacKay.

"Les achats massifs et la vente à un prix trop bas, tels que pratiqués maintenant, détruisent le commerce des marchands indépendants, déclara-t-il. C'est le seul but des magasins à rayons et des magasins à chaines. C'est une influence injuste et mauvaise qui dépasse la vente des produits en particulier".

PETITES ANNONCES

Tarif: Deux sous par mot pour la première insertion et un sou par mot pour les insertions subséquentes. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le mardi soir, à cinq heures.

Ménagère demandée

Très peu d'ouvrage. Petite ville cinquante milles d'Edmonton. Réponse de personne sérieuse seulement sera considérée. Salaire, dix piastres par mois. S'adresser à Boite (JXL) La Survivance. (19-21).

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS